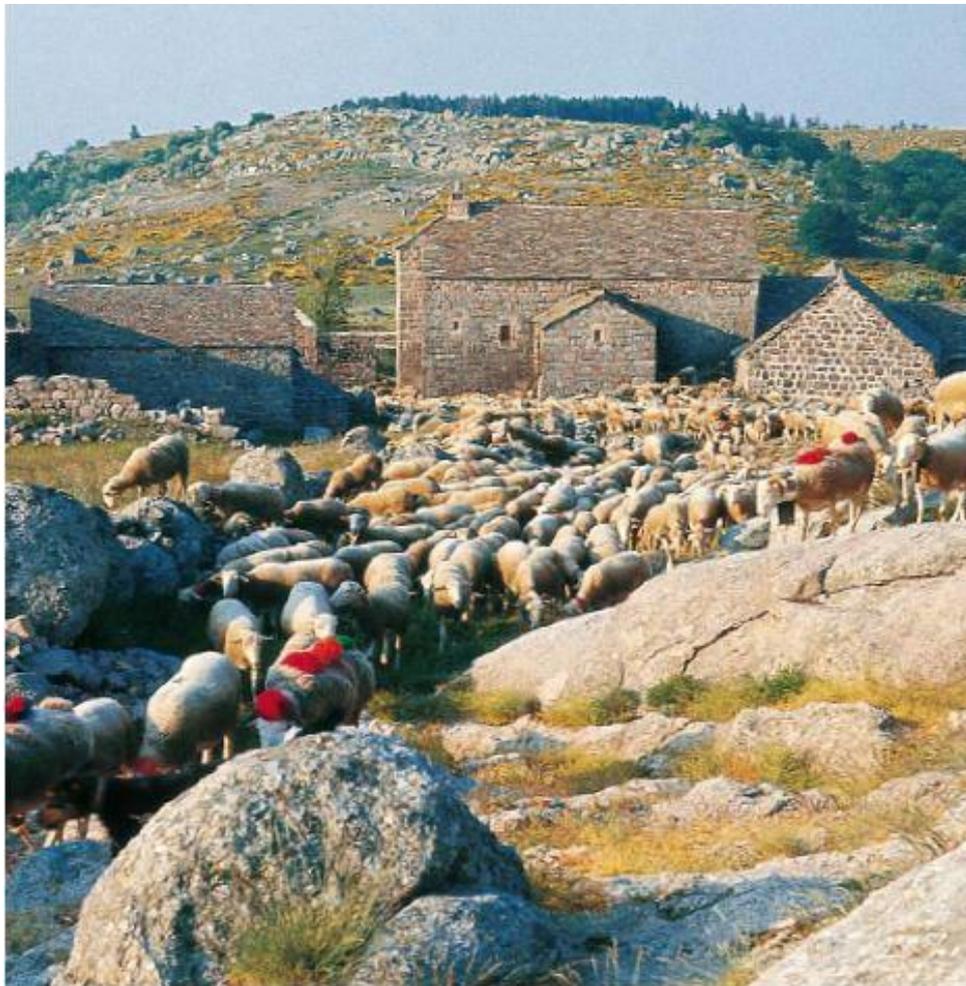


Février-Mars 2014

Etude de l'interaction entre élevage et attributs du bien sur le territoire Unesco des Causses et des Cévennes



Etudiant EleMidi SupAgro – 2014

AMIOTTE Clarisse, GOMES CIUFFA Samuel, HORACIO Amanda, KOEHLIN Harmony, LEROY Maxime, MENDES PERES Francine, MOREIRA ALVES Rodrigo, ROLLAND Clémentine, VAZ ALVES Marcelo.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Sandrine Lagloire, de l'Entente Interdépartementale des Causses Cévennes, pour nous avoir proposé cette mission qui nous a permis d'enrichir nos connaissances et de mettre nos compétences au service d'un projet très intéressant et professionnalisant.

Nous voulons aussi remercier Patrick Aumasson, Catherine Rocher, et Guilhem Aussibal pour leur aide et leurs précieux conseils.

Merci encore à Daniele Montagnac qui nous a encadré pour cette mission et qui a laissé au groupe toute la liberté de prises de décisions pour le déroulement du projet.

Merci également à Charles-Henri Moulin pour avoir suivi le projet et nous avoir donné de précieux conseils.

Enfin, un immense merci aux 34 éleveurs des quatre départements inscrits à l'UNESCO, pour nous avoir accordé de leur temps et pour avoir répondu, toujours dans la bonne humeur à notre questionnaire !

Introduction et contexte de l'étude

Depuis 2011, le territoire des Causses et Cévennes est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Ce patrimoine vivant, est en grande partie issue de la tradition agropastorale qui se perpétue depuis des

décennies sur le territoire, lequel s'étend sur quatre départements (Lozère, Aveyron, Gard et Hérault).

A la base de cette tradition on retrouve des caractéristiques géologiques et climatiques particulières au territoire. On distingue plusieurs grands ensembles qui sont :

Les principaux causses, plateaux calcaires à végétation steppique, qui constituent de grands espaces ouverts consacrés au parcours, mis à part quelques cultures au sein des dolines.

Les vallées cévenoles, qui constituent un ensemble de crêtes et de vallées schisteuses.

Les massifs granitiques dont les sommets, plus ouverts, servent d'estives aux troupeaux (Mont Aigoual, Mont Lozère).

Face à ces diversités de paysages, l'homme a dû s'adapter et les a peu à peu forgés par ses activités, laissant ainsi aujourd'hui des traces, témoins de son passage. Ce sont ces éléments et paysages témoins, appelés attributs du Bien, qui sont à l'origine du territoire Causses et Cévennes.

On distingue plusieurs types d'attributs. Il y a tout d'abord les éléments liés aux déplacements, qui ont été engendrés par la tradition de transhumance existante depuis de nombreuses années. La transhumance elle-même est d'ailleurs comptée comme attribut à part entière sur ce patrimoine vivant. On parlera également de drailles, ces chemins de transhumance qui perdurent aux fils des temps, ainsi que les nombreuses calades, les quelques ponts moutonniers et les montjoies présents sur le territoire.

Il y a ensuite des attributs en lien avec l'eau, tels que les toits citernes, les lavognes ou tout autres ouvrages humains liés à l'utilisation ou au transport de l'eau (citerne, béals, aqueduc etc...).

Il y a de plus, tous les attributs plus étroitement liés aux pratiques agricoles et pastorales, tels que les terrasses, les dolines, les clapas, les cazelles, les jasses, les anciennes caves à fromages, les bornes de délimitations, les bouissières, et les fosses à loup.

Enfin, il y a l'ensemble des bâtis culturels tels que les chapelles dédiées aux Saints Protecteurs des troupeaux, les croix votives, les clochers de tourmente, les places de foires et les aires de battage.

Cette association d'attributs constitue le cœur du patrimoine historique qui fait aujourd'hui la richesse du territoire des Causses et Cévennes. Mais ce patrimoine n'est pas figé dans l'histoire, il est en continuel mouvement ce qui le rend véritable paysage vivant et évolutif.

Ainsi, les relations actuelles des éleveurs vis-à-vis des attributs ne sont pas forcément les mêmes que par le passé, et il est intéressant de se pencher sur les interactions actuelles entre éleveurs et les attributs du Bien.

C'est dans cette optique que l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes a fait appel aux étudiants EleMiDi de SupAgro afin de mener à bien cette étude auprès d'une trentaine d'éleveurs sélectionnés sur les quatre départements de la zone UNESCO.

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre comment s'articulent les activités agropastorales et les attributs du Bien : quels types d'exploitations agricoles trouve-t-on actuellement sur le territoire et comment fonctionnent-elles ? Comment les éleveurs perçoivent les attributs du Bien et quels usages et pratiques en ont-ils ? Quel avenir peut-on envisager pour ces attributs ?

I Attributs & géolocalisation

En ce qui concerne le contexte pratique de l'étude, nous avons 6 semaines pour mener à bien le projet.

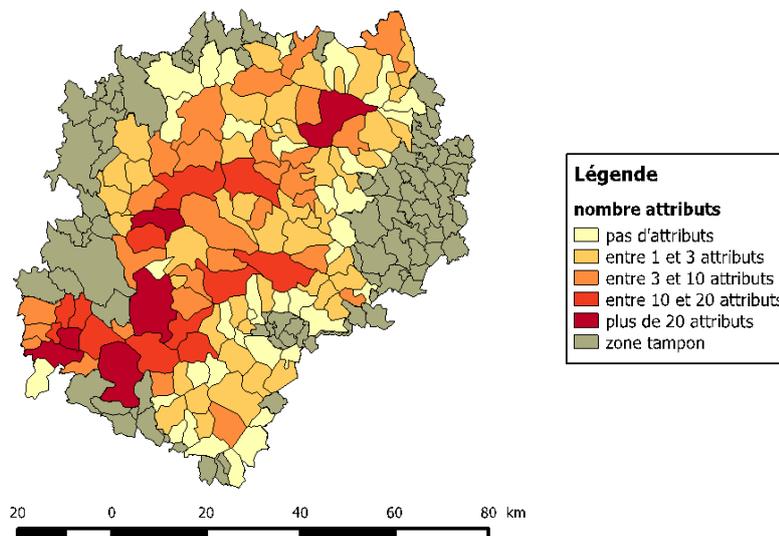
Compte-tenu du délai qui nous était imparti et du fait qu'il était pressenti qu'une bonne représentativité des attributs se trouvait dans la zone cœur, nous avons décidé d'exclure la zone tampon de notre zone d'étude.

Dans un premier temps nous avons recensé l'ensemble des attributs qui nous intéressaient dans cette zone. En plus des attributs liés au monde agricole, nous avons choisi de ne pas exclure les attributs culturels, car nous avons fait l'hypothèse qu'ils pourront être source d'information, en particulier dans le cas d'une activité agro-touristique.

Nous avons par la suite procédé à la géolocalisation d'un maximum d'attributs de façon à sélectionner les zones dans lesquelles il serait le plus pertinent de mener les enquêtes. Pour ce travail nous avons utilisé les données du dossier d'inscription ainsi que celles des 80 points de l'Observatoire du territoire.

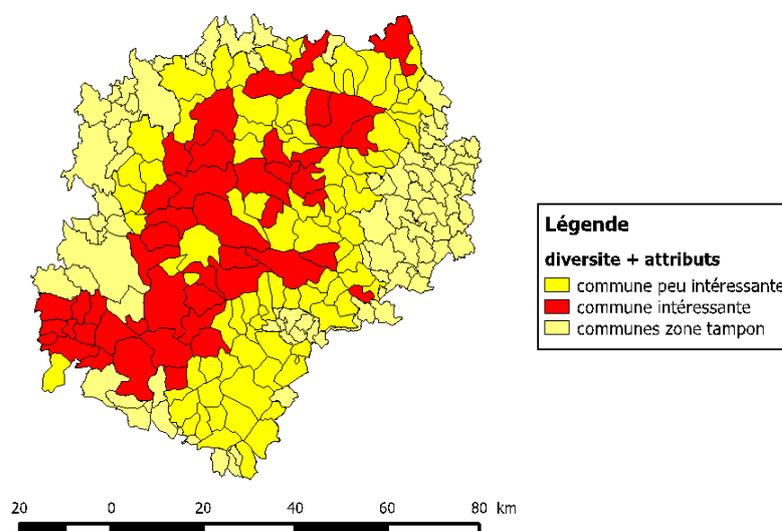
Nous avons ainsi pu élaborer deux cartes ; l'une illustrant les quantités d'attributs présents sur chacune des communes de la zone cœur, et l'autre traduisant la diversité de ces attributs sur chacune des communes.

Nombre d'attributs par commune de la zone cœur



Carte 1 : Nombre d'attributs par commune appartenant à la zone cœur des Causses & Cévennes

Communes possédant beaucoup d'attributs et une grande diversité



Carte 2 : Diversité des attributs au sein des communes de la zone cœur des Causses & Cévennes

Nous avons aussi exploré les données communales fournies par l'Agreste (RGA 2010) de façon à approcher la diversité des types de systèmes d'élevage présents sur les différentes communes de la zone UNESCO.

En croisant les données des deux cartes, et en tenant compte de la diversité des systèmes d'élevage, nous avons fait une sélection de certaines communes :

Cornus, sur le Causse du Larzac (12)

Saint-Jean-et-Saint-Paul sur le Causse du Larzac (12)

Nant, dans la Vallée de la Dourbies (12)

Valleraugue, au pied du Mont Aigoual (30)

Hures La Parade, sur le Causse Méjean et les Gorges de la Jonte (48)

Le Pont de Montvert dans les vallées Cévenoles (48)

Vébron dans les Gorges du Tarn et de la Jonte (48)

Saint-Maurice-Navacelle sur le Causse du Larzac (34)

Le choix de cet ensemble de communes nous a ainsi permis d'avoir des données touchant aux quatre départements recoupant la zone Unesco, qui sont L'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère.

Par la suite nous avons contacté les mairies ou les chambres d'agriculture de ces communes afin d'obtenir les noms des éleveurs présents sur leur territoire.

II Questionnaire et enquêtes

Dans un deuxième temps, nous avons élaboré un questionnaire [Annexe 1] afin de guider nos entretiens avec les différents éleveurs rencontrés sur les communes sélectionnées.

Il est structuré autour de trois parties. La première partie rassemble des questions sur le fonctionnement général de l'exploitation afin de pouvoir décrire les différents systèmes que l'on

trouve dans la zone. La deuxième partie est centrée sur l'UNESCO et sur les interactions de l'éleveur avec son milieu et en particulier avec les attributs du Bien. Enfin la dernière partie se concentre sur des thématiques plus éloignées du sujet principal mais dont l'avis des éleveurs nous semblait intéressant (MAE, PAC, avis sur le loup et le sanglier) car pouvant impacter la gestion du territoire.

Nous avons ensuite testé ce questionnaire avec deux éleveurs de l'Hérault, l'un transhumant et l'autre non, afin de pouvoir en réajuster les questions par la suite, si besoin.

En parallèle du questionnaire, nous avons également pris soin de rédiger un document récapitulatif des attributs [Annexe 2], avec la définition de leur fonction ainsi qu'une illustration, afin de pouvoir le montrer aux éleveurs enquêtés, au cas où certains d'entre eux ne connaîtraient pas certains attributs, où si leur nom différait d'une zone à l'autre du territoire.

III Analyse des données

- **Description globale de l'échantillon et fonctionnement des exploitations**

Pour commencer, nous avons entrepris de décrire l'échantillon dans sa globalité afin de mieux connaître l'ensemble des exploitations sur lesquelles nous avons par la suite travaillé.

- *Localisation des éleveurs enquêtés*

Département / Commune	Nombre d'enquêtes
12	12
Cornus	3
Nant	4
Saint-Jean-et-Saint-Paul	5
30	9
Lasalle	1
Saumane	1
Soudorgues	1
Sumène	1
Valleraugue	5
34	6
Montarnaud	1
Saint-Maurice-Navacelles	4
Viols-en Laval	1
48	7
Fraissinet de Fourque	1

Le Pont-de-Montvert	3
Meyrueis	1
Saint-Andéol-de-Clerguemort	1
Vébron	1
Total	34

Tableau 1 : Nombre d'enquêtes par commune et par département

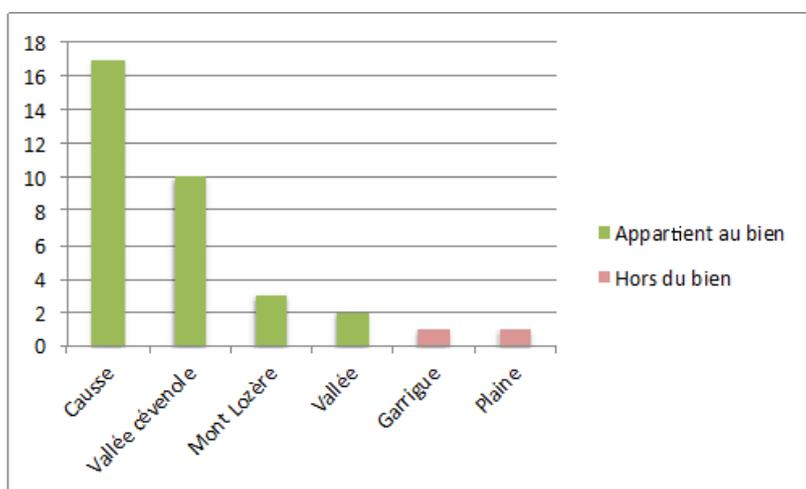
34 enquêtes ont été réalisées, réparties dans les 4 départements. Les enquêtes ont été réalisées sur 16 communes.

Les communes sur lesquelles nous avons initialement prévu de travailler (Cornus, Nant, Saint-Jean-et-Saint-Paul, Saint-Maurice-Navacelles, Valleraugue, Le-Pont-De-Montvert, Vébron) ont toutes été visitées sauf celle de Hures-La-Parade. En effet, nous n'avons pas réussi à obtenir de rendez-vous avec des éleveurs dans cette commune.

De plus d'autres communes ont finalement été enquêtées, en fonction de l'accessibilité des données qui ont été fournies. Ainsi Les communes de Montarnaud et Viols en Laval (34) ont été enquêtées pour recueillir l'avis d'éleveurs qui transhument dans la zone. Nous sommes aussi allés à Lasalle, Sumène, Saumane, et Soudorgues (30), communes plus ou moins proches de Valleraugue. En Lozère nous avons eu des contacts à Meyrueis, St Andéol-de-Clerguemort et Fraissinet de Fourques. Par ailleurs nous avons réalisé des enquêtes au sein de différents types de paysage. Nous en avons comptabilisé 6 types qui sont les causses, les vallées cévenoles, les vallées, le Mont Lozère, la garrigue et la plaine.

Lors des rencontres avec les éleveurs transhumants, nous nous sommes intéressés à des éleveurs situés hors de la zone UNESCO mais qui transhumaient sur cette zone, cela explique la présence, dans la liste précédente, de paysages non caractéristiques de la zone UNESCO comme de la plaine et de la garrigue. Quant à la dénomination de « vallée », elle concerne les paysages non caractéristiques des vallées cévenoles mais où les élevages sont situés dans des vallées. La vallée de la Dourbies à Nant en est un exemple.

Si nous représentons par un graphique le nombre d'enquêtes effectuées dans chaque type de paysage identifié nous obtenons le résultat ci-dessous :

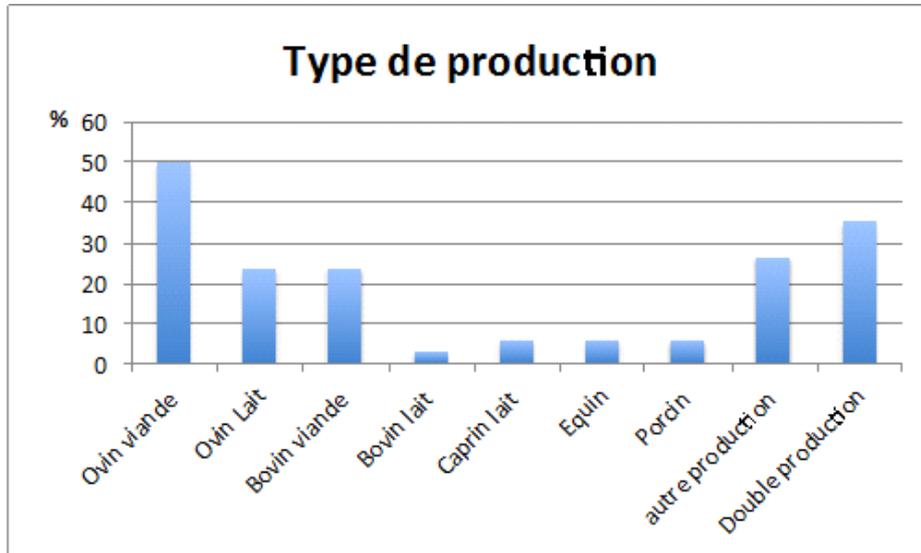


Graphique 1 : Nombre d'enquêtés par type de paysage

La plus forte proportion d'enquêtes dans les Causses et les Vallées Cévenoles s'explique par le fait que ces deux types de paysages sont majoritaires dans l'ensemble du territoire.

- **Type de productions et taille des cheptels :**

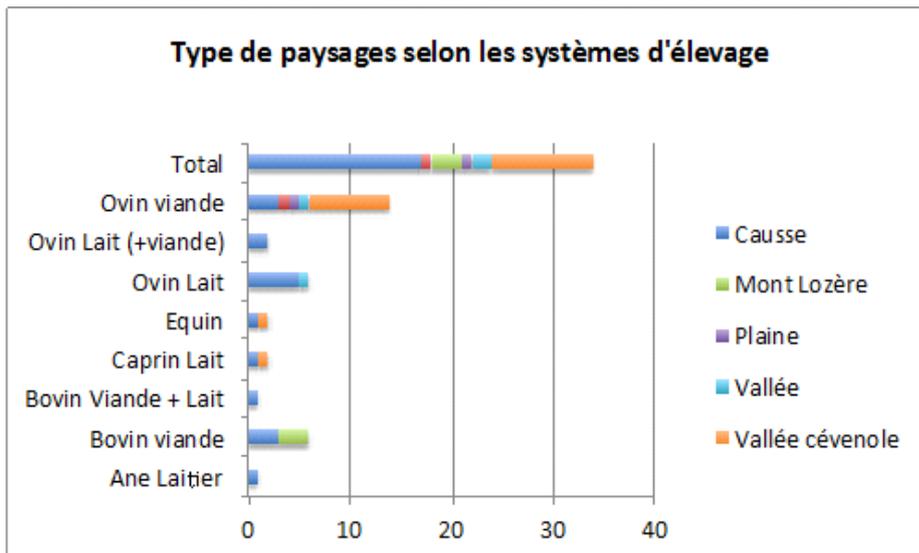
Concernant le choix des productions, nous avons essayé d'avoir le maximum de diversité dans les types d'exploitations enquêtées.



Graphique 2 : Type de production

Ce graphique montre que la moitié des exploitants rencontrés sont installés en ovin viande, tandis que les ovins lait et les bovins viande représentent chacun 24% des exploitations. 35% des éleveurs font également une double production, qui consiste le plus souvent en ovin viande+lait, ovin+bovin ou encore porc+(ovin ou bovin). Les autres types de productions animales sont moins représentées dans les enquêtes, car moins présents sur la zone (bovin lait, équin, etc...). On note cependant l'importance des « autres productions » (26%) qui sont : des oignons, des noyers, des châtaigniers, de la vigne, des ânesses laitières, et des volailles. Mis à part les ânesses, l'ensemble de ces autres productions sont en fait réalisées en complément d'une autre activité d'élevage (bovin, caprin ou ovin).

En croisant les données concernant le type de paysage et le type de système de production nous obtenons le graphique suivant :



Graphique 3 : Type de paysages selon les systèmes d'élevage

On peut voir sur ce graphique, que les ovins viande se situent en majorité sur les vallées cévenoles, alors que les ovins lait sont en majorité sur les Causse. Sur le Mont Lozère il semble se trouver une majorité d'éleveurs bovins viande.

Enfin, en ce qui concerne la taille moyenne des cheptels appartenant aux éleveurs rencontrés, les éleveurs ovins lait ont en moyenne une taille de troupeau plus importante que les ovins viande. Les cheptels bovins sont également plus petits que les cheptels ovins. Quant aux caprins lait, ils ont en moyenne de petits cheptel, ce qui peut s'expliquer par la forte valorisation des produits finis (fromages type Pélardon).

Graphique 4 : Taille moyenne des cheptels (en UGB)

- **Evolution prévue des exploitations**

59% des éleveurs enquêtés prévoient des évolutions sur leur exploitation.

Parmi ces éleveurs :

- 30% vont partir en retraite, avec parfois aucune reprise de prévue.
- 30% ont un projet lié au bâtiment agricole (demande de financement, agrandissement, fabrication de hangar).
- 25% ont des projets liés à l'agrotourisme (création ou rénovation de gîtes) et/ou à la vente directe.
- 20% ont pour projet l'installation d'un membre de leur famille sur l'exploitation ou une augmentation de la main d'œuvre familiale.
- 10% ont des projets d'entretien (rénovation de terrasse, débroussaillage).
- 10% vont modifier leur pratique d'alimentation (mise en place d'enrubannage, plus de pâturage).
- 10% prévoient une augmentation du cheptel ou la création d'un nouvel atelier.

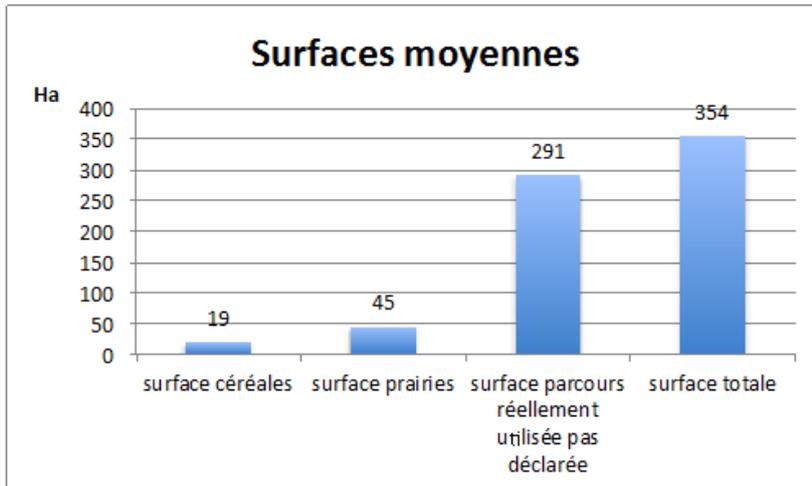
- **Surfaces, chargements et gestion de l'embroussaillage**

Nous nous sommes ensuite intéressés aux surfaces moyennes des exploitations.

Sur les 34 exploitations on trouve en moyenne une surface totale exploitée de 354 ha, dont 291 ha de parcours, sachant que les surfaces de parcours utilisées, ou à disposition, et non déclarées à la PAC ont été comptabilisées. Les surfaces en prairies et en céréales sont minoritaires.

On remarque que 19 exploitations n'ont aucune surface en céréale, ce qui implique des achats à l'extérieur.

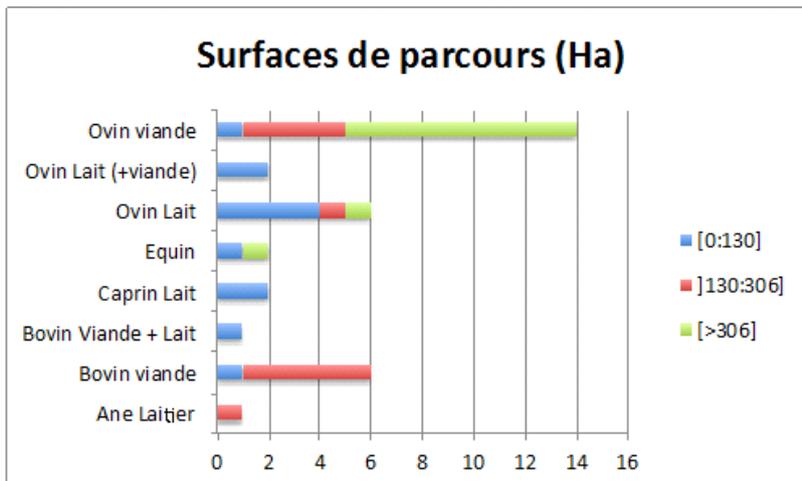
Enfin, en ce qui concerne le statut du foncier, les exploitants ont en moyenne 130 ha en fermage ou baux et 141 ha en propriété.



Graphique 5 : Surfaces moyennes

Nous nous sommes ensuite intéressés plus particulièrement aux surfaces de parcours sur chaque type d'exploitation.

On remarque que la grande majorité des ovins lait ont moins de surface de parcours par rapport aux autres productions, tandis que plus de la moitié des ovins viande utilisent des surfaces de parcours supérieures à 306ha.



Graphique 6 : Surface de parcours utilisée selon le type de production

Quant aux types de parcours utilisés, la grande majorité des éleveurs (88%) utilise des landes, qui sont dites ouvertes dans 57% des cas. On retrouve aussi une forte proportion d'éleveurs (62%) qui utilise des parcours boisés, tandis que les estives et les pelouses sont moins présentes.

	Pelouse	Lande	Bois	Estive
Utilisation	26%	88%	62%	35%
		57% ouvert		

Tableau 3 : Type de végétation sur parcours

Le chargement moyen est de 0,22 UGB/ha si on tient compte des surfaces totales de l'exploitation, ou encore de 0,48 UGB/ha si on tient compte seulement des surfaces de parcours.

Sur la zone Unesco on constate donc qu'il y a des chargements plutôt faibles, ce qui peut se traduire par une sous utilisation des surfaces, notamment en parcours. Ce faible chargement peut aussi s'expliquer par des difficultés d'exploitation de certaines surfaces de la zone. Cela peut ainsi obliger certains éleveurs à disposer de plus de surfaces pour subvenir aux besoins des troupeaux.

- **Alimentation des animaux et importance du pâturage :**

Après avoir étudié l'ensemble des surfaces appartenant aux éleveurs rencontrés, nous avons essayé de caractériser l'importance du pâturage dans l'alimentation des animaux pour chaque type d'élevage.

En moyenne les éleveurs achètent 14T de foin/an, avec 22 des 34 éleveurs enquêtés qui sont auto-suffisants. Pour les 12 éleveurs qui ne sont pas auto-suffisants on trouve en moyenne 39T de fourrages achetés/an. Pour ce qui est du fourrage distribué, on trouve une moyenne de 160T (moyenne réalisée sur 24 éleveurs, car manque de l'information pour 10 éleveurs (NR)). Concernant les céréales, les éleveurs achètent en moyenne 8,5T/an de céréales (12 éleveurs NR) et 9 éleveurs sont auto-suffisants. Si on calcule la moyenne sans tenir compte des auto-suffisants on trouve 14T/an de céréales achetées.

Par ailleurs il nous a semblé intéressant d'évaluer la part d'alimentation prélevée par pâturage. On considère pour cela que les besoins d'un UGB allaitant sont de 4,5T/an et ceux d'un UGB laitier sont de 5T/an. En moyenne on trouve pour l'ensemble des exploitations que 53% des besoins alimentaires sont couverts par le pâturage.

Pour les 8 exploitations qui sont spécialisées en lait on trouve 41% de pâturage (NR=3), et pour les 22 exploitations allaitantes spécialisées on trouve 60% de pâturage (NR=6). Les 4 exploitations mixtes (lait+viande) n'ont pas été comptabilisées dans ces deux moyennes.

Graphique 7 : Part du pâturage dans les exploitations

- **Commercialisation**

Nous avons ensuite jugé intéressant d'étudier les différents types de commercialisation en usage sur le territoire Unesco.

	Coopérative	Vente Directe	Coop+VD	Coop+autre	VD+autre	Autres
Nombre	15	5	9	1	2	2

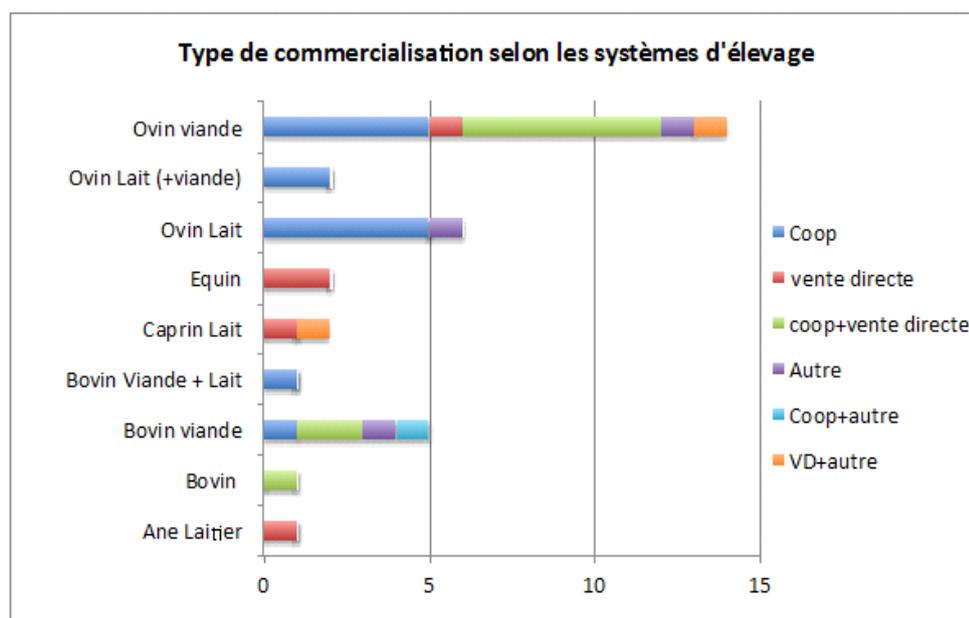
%	44	15	26	3	6	6
---	----	----	----	---	---	---

Graphique 8 : Types de commercialisation

Nous constatons que la majorité des exploitants vendent en coopérative (le système Roquefort a été inclus). De plus, la vente directe est majoritairement associée à de la vente en coopérative, mais 15% des éleveurs vendent néanmoins toute leur production en vente directe. Les autres types de commercialisation rencontrés sont : vente aux bouchers, à des restaurateurs et épiciers, ou vente de reproducteurs.

Nous avons ensuite croisé ces données avec le type de production afin de voir si certains systèmes d'élevage favorisaient ou non certains types de commercialisation.

Après analyse des données, il n'y a cependant pas de lien apparent entre le type de commercialisation et le type de production. La grande majorité des éleveurs ovins lait enquêtés ont le même type de commercialisation qui est Roquefort. Quant aux ovins viande, le système préféré de commercialisation est la coopérative ou la vente directe mais qui reste associée à une commercialisation en coopérative.



Graphique 9 : Type de commercialisation selon les systèmes d'élevage (Coop = Coopérative ; VD = Vente Directe)

D'autre part, si on s'intéresse uniquement au lien entre la vente directe et le type de production, on obtient le tableau ci-dessous :

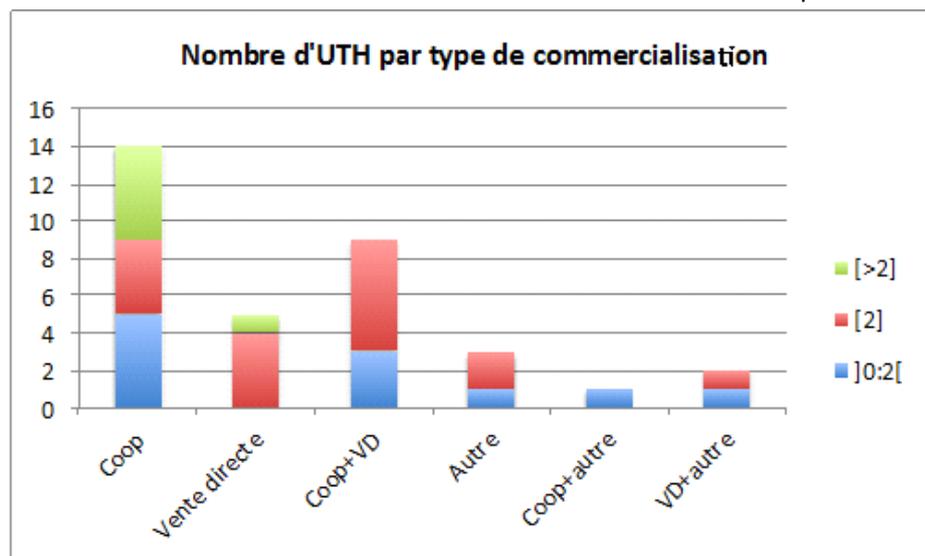
	Non	Oui	Total
Ane Laitier		1	1
Bovin viande	3	3	6
Bovin Viande + Lait	1		1
Caprin Lait		2	2
Equin		2	2
Ovin Lait	6		6
Ovin Lait (+viande)	2		2
Ovin viande	6	8	14

Total	18	16	34
-------	----	----	----

Tableau 4 : Type de production et vente directe

La tendance générale est que la majorité des éleveurs interrogés (53%) ne font pas de vente directe (seule ou associée à d'autres types de vente). Il apparaît néanmoins que les éleveurs caprins lait et équins font uniquement de la vente directe, on peut donc supposer que cela est dû aux spécificités de leur production.

Le type de commercialisation pouvant être quelque chose de fortement liée à la main d'œuvre (la vente directe demandant beaucoup plus d'investissement) nous nous sommes penchés sur le croisement des données de commercialisation et le nombre d'UTH pour l'élevage.



Graphique 10 : Main d'œuvre disponible sur l'exploitation et types de commercialisation

Cependant après étude de ces données il apparaît qu'il n'y a pas vraiment de lien entre le nombre de main d'œuvre et le type de commercialisation.

On note cependant que la majorité des éleveurs qui font de la vente directe ont au moins 2 actifs ou plus sur la ferme.

- **Activités agrotouristiques :**

Après nous être intéressés à la vente directe nous avons également étudié les données relatives à la pratique d'une activité agrotouristique. Sur les 34 éleveurs 10 ont une activité agrotouristique, soit 29%.

	Visites de la ferme	Gîte	Visites + gîte	Chambre d'hôte	Chambre d'hôte +gîte	Camping
Nombre (Sur 10)	2	3	1	1	1	2

Tableau 5 : Types d'activités agrotouristiques en place sur les exploitations

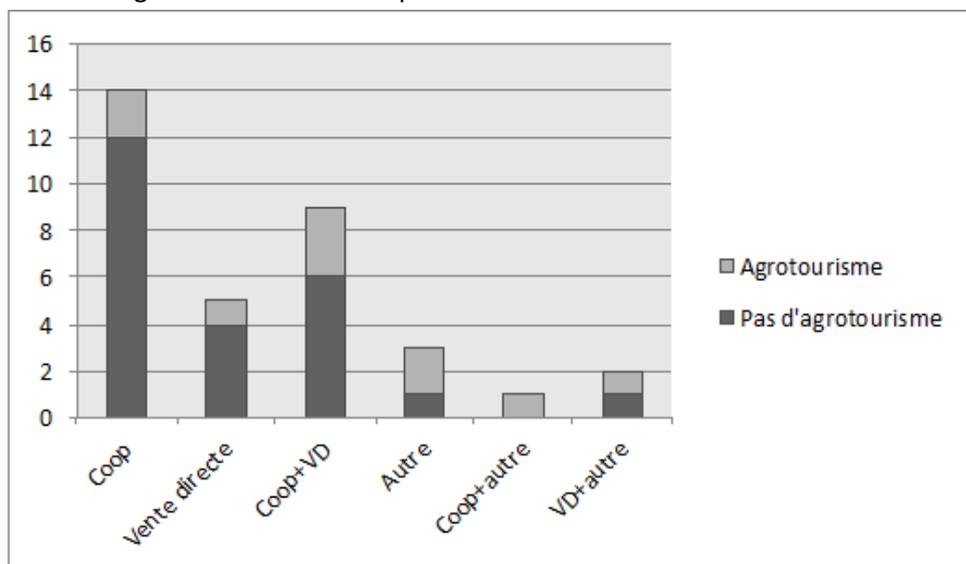
Et sur les 24 éleveurs restants, 6 ont un projet d'activité agrotouristique, soit 25%. La moitié d'entre eux veulent faire des visites de la ferme.

	Visites de	Gîte	Camping
--	------------	------	---------

	la ferme		
Nombre (Sur 6)	3	2	1

Tableau 6 : Types d'activités agrotouristiques en projet

Nous avons ensuite essayé de voir s'il y avait un lien entre le type de commercialisation et le fait de faire de l'agrotourisme sur les exploitations.



Graphique 11 : Existence d'une activité agrotouristique en fonction du type de commercialisation (VD = Vente Directe, Coop = Coopérative)

Il se trouve que la moitié des éleveurs qui ne font pas d'agrotourisme vendent en coopérative. Par contre pour les 10 éleveurs qui ont une activité agrotouristique, aucune tendance ne se dégage, l'activité agrotouristique est réalisée quelque soit le type de commercialisation choisi.

Si on prend le cas seulement de la vente directe, on obtient les mêmes conclusions : Il n'y a pas de lien évident entre le fait de faire de l'agrotourisme et le fait de faire de la vente directe.

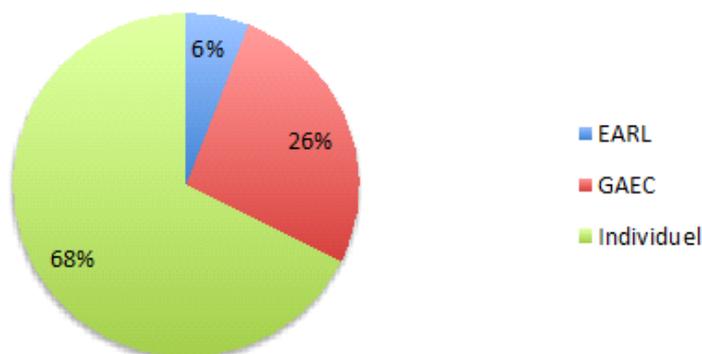
	Non	Oui	Total
Non	13	5	18
Oui	11	5	16
Total	24	10	34

Tableau 7 : Lien entre la vente directe et l'agrotourisme

- **Statut juridique des exploitations, main d'œuvre et charge de travail**

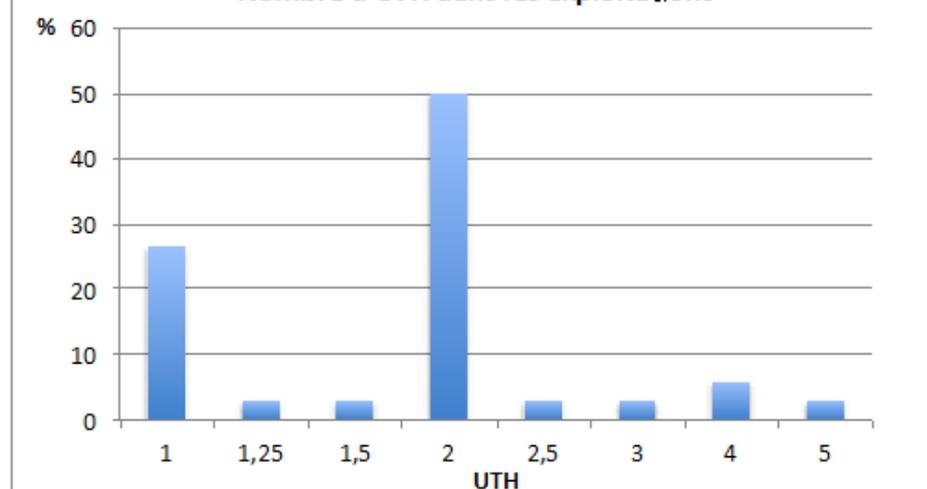
Au niveau du statut juridique on a une large majorité d'exploitants installés en individuel. Les GAEC sont eux aussi assez présents avec 26% des exploitations. Enfin les EARL ne représentent que 6% des exploitations. Par ailleurs, sur les 34 éleveurs rencontrés 4 éleveurs sont en agriculture biologique, soit 12%.

Statut juridique des exploitations



Au niveau de la main d'œuvre on voit que 50% des exploitations disposent de 2 UTH sur la ferme et 26% des exploitants travaillent seuls.

Nombre d'UTH dans les exploitations



Graphique 12 : Nombre d'UTH dans les exploitations

Il a semblé intéressant de représenter la charge de travail sur les différentes exploitations. On remarque déjà que sur les 34 exploitants, seulement 3 ont une double activité, soit 9%.

De plus nous avons calculé le nombre d'UGB par unité de main d'œuvre. Ainsi, pour l'ensemble des exploitations on trouve en moyenne 31UGB/UTH, avec un minimum de 3UGB/UTH et un maximum de 88UGB/UTH.

Si on étudie séparément les exploitations laitières des autres types d'exploitations on obtient une moyenne de 9UGB/UTH (Min= 3UGB/UTH et max=67UGB/UTH) pour les exploitations laitières et 23UGB/UTH (Min=4UGB/UTH et max=88UGB/UTH) pour les autres types d'exploitations. Ainsi on peut dire que les exploitations laitières demandent plus de main d'œuvre que les autres exploitations.

--	--

	Non	Oui	Total
<21	6	5	11
De 21 à 35	9	3	12
>35	9	2	11
Total	24	10	34

Tableau 8 : Activité agrotouristique sur l'exploitation en fonction de la charge de travail (en UGB/UTH)

p	0,34226873
khi-deux	2,144318182
	NS

On voit sur ce tableau que lorsque la charge de travail est plus élevée (>21UGB/UTH) il y a en général peu d'agrotourisme. Mais le khi-deux n'est pas significatif ce qui ne nous permet pas de dire que cette tendance se vérifie de manière générale.

- *Pratiques de transhumance*

Concernant la transhumance, 32% des éleveurs enquêtés pratiquent la transhumance (soit 11 éleveurs). 10 de ces éleveurs sont en système ovin viande, et un seul est en bovin viande. 91% des éleveurs transhumant à pied, tandis que les autres montent à pied et descendent en camion (par exemple pour éviter les problèmes liés à la mise bas qui se fait souvent à l'automne). La durée moyenne de l'estive est de 4 mois.

27% des éleveurs transhumants nous ont également parlé des fêtes de la transhumance qui ont encore lieu et qui sont décrites comme populaires. 18% affirment cependant qu'il n'y a pas de fête de transhumance dans leur zone, tandis que le reste des éleveurs transhumants (55%) n'ont pas abordé le sujet.

En ce qui concerne les lieux de transhumance, 36% des éleveurs déclarent monter sur le Mont Aigoual et 27% sur le Mont Lozère. On trouve aussi d'autres lieux de transhumance, mais moins utilisés : Dourbies (18%), Valleraugue (9%). Enfin nous avons rencontré un éleveur qui pratique la double transhumance (l'été au col de Laupies en Lozère et l'hiver à St Hyppolite du Fort).

Département	Non	Oui	Total
12 - Aveyron	12		12
30 - Gard	1	8	9
34 - Hérault	4	2	6
48 - Lozère	6	1	7
Total	23	11	34

p	0,00789702
khi-deux	9,682539683
khi-deux significatif	

Tableau 9 : Pratiques de la transhumance par département

La pratique de la transhumance semble être liée au département. Dans le département de l'Aveyron tous les éleveurs enquêtés sont non transhumants, tout comme la majorité des éleveurs de Lozère

tandis que la majorité des éleveurs du Gard transhume. Cette tendance est confirmée par un test du khi2.

- **Relations des éleveurs au Bien inscrit et à ses attributs**

a) Opinion des éleveurs sur l'inscription à l'UNESCO

A travers ces entretiens nous voulions recueillir le ressenti des éleveurs concernant l'inscription du bien Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour commencer, sur l'ensemble des éleveurs rencontrés, environ 65% connaissent des raisons d'inscription du bien au patrimoine UNESCO et sont en mesure de nous citer des attributs. Ainsi, 14 d'entre eux citent l'agropastoralisme, l'agrosylvopastoralisme ou le pastoralisme, soit 40%. Ensuite le paysage est cité plusieurs fois (7 fois sur 34). Les attributs qui viennent ensuite sont les lavognes, les cazelles, les jasses, les drailles, la transhumance et l'entretien du paysage par le pastoralisme.

De plus, 56% des éleveurs voient d'un bon œil cette inscription, alors que 18% sont contre et 26% sans avis. Ainsi la majorité des éleveurs pensent que le territoire ou leur exploitation personnelle peuvent tirer des bénéfices de cette inscription, que cela soit économique ou médiatique. Par ailleurs:

38% estiment que l'inscription est due au pastoralisme et s'en réjouissent.

12% pensent que cette inscription est une reconnaissance du travail des anciens plus que du territoire exceptionnel et sont fiers que le travail de leurs ancêtres soit reconnu au patrimoine mondial de l'humanité.

Malgré un ressenti global positif, certains aspects négatifs de cette inscription ressortent:

12% des éleveurs regrettent de ne pas avoir été concerté initialement. Ainsi certains se sont regroupés dans des associations afin de se sentir impliqué dans le projet UNESCO et que leur voix soit entendue.

21% observent une effervescence autour de l'UNESCO mais déplorent un manque de reconnaissance et de retombée pour les éleveurs.

32% craignent de se voir affliger de nouvelles contraintes, déjà nombreuses dans certaines zones avec la présence des différents parcs (les grands causses et les Cévennes). Certains constatent donc une superposition des différents classements et s'interrogent sur l'utilité et la nécessité de ce nouveau classement (surtout les éleveurs situés dans le parc national des Cévennes).

Il est aussi intéressant de voir si les éleveurs ont constaté une augmentation de la fréquentation touristique, une des raisons principales qui justifient l'élaboration d'un dossier de candidature au patrimoine mondial. Ainsi depuis 2011, année de l'inscription, seulement 1 éleveur a constaté une augmentation de la fréquentation touristique, 4 ne peuvent se prononcer et 85% des éleveurs n'ont constaté aucune augmentation voir une diminution liée à la conjoncture actuelle difficile. Par ailleurs, un quart des éleveurs pensent que la zone est assez touristique et qu'elle n'a pas besoin d'être inscrite à l'UNESCO pour susciter l'attrait des touristes. Enfin, ce potentiel afflux touristique fait naître certaines craintes chez les agriculteurs, qui redoutent une dégradation du territoire. Ainsi, même si certains constatent une meilleure structuration des activités touristiques depuis 2011, beaucoup réclament une meilleure gestion des touristes afin de pouvoir préserver le territoire intact et ne pas « devenir un musée ».

En ce qui concerne la vente directe, sur les 29 personnes qui ont répondu, seulement 10% ont constaté un effet positif de l'inscription sur les ventes. Une personne seulement a l'intention de mettre en place de la vente directe sans pourtant avoir constaté d'augmentation des ventes avec l'inscription à l'UNESCO. En effet la vente directe se pratique auprès d'une clientèle locale en grande majorité.

Un des questionnements récurrents des éleveurs concerne les moyens dont dispose l'UNESCO et dans quelle mesure ils sont utilisés. En effet, 18% des éleveurs considèrent que de nouveaux moyens sont nécessaires pour maintenir la beauté et l'identité du territoire et ils espèrent que l'UNESCO sera en mesure de débloquer des fonds dans cette optique. Cependant quelques éleveurs considèrent que cette inscription n'apporte aucun fond voir même coûte de l'argent en commission et autre protocole. Enfin des éleveurs déplorent une inscription trop tardive, qui aurait pu maintenir certains éleveurs, surtout les transhumants, si elle avait été faite quelques années auparavant.

Pour conclure, la majorité des éleveurs ont une opinion positive sur cette inscription, ils s'accordent sur le fait que cela peut préserver le paysage et maintenir leur activité si des fonds sont débloqués. Cependant, ils se montrent plus sceptiques concernant l'utilité d'une telle inscription pour développer le tourisme étant donné que cette zone attire déjà de nombreux vacanciers, et que de nombreuses productions ne profitent pas des retombées financières que peuvent apporter les touristes. Nous allons maintenant nous intéresser plus particulièrement à leur connaissance et leur utilité des différents attributs

b) Pratiques liées aux attributs

	Présence	Utilisation	% Utilisé	Entretien	% Entretenu
Pont Moutonnier	7	7	100%	4	57%
Doline	11	10	91%	9	82%
Terrasse	21	16	76%	7	33%
Drailles	22	17	77%	9	41%
Chapelle	7	4	57%	4	57%
Calade	14	8	57%	4	29%
Bouissière	9	5	56%	5	56%
Place de foire	8	4	50%	2	25%
Lavogne	19	9	47%	9	47%
Jasse	27	12	44%	11	41%
Clapas	25	8	32%	0	0%
Toit Citerne	7	2	29%	5	71%
Aire de battage	19	5	26%	6	32%
Cave à fromage	8	2	25%	3	38%
Montjoie	5	1	20%	1	20%
Cazelle	20	3	15%	5	25%
Borne de	20	2	10%	1	5%

délimitation					
Clocher de tourmente	4	0	0%	2	50%
Croix	15	0	0%	7	47%
Fosse à loup	4	0	0%	1	25%

Tableau 9 : Liste des principaux attributs relevé chez les éleveurs, avec leur utilisation et leur entretien

Au regard de ce tableau et des données qualitatives on peut créer quatre types d'attributs :

- **les attributs ayant une réelle utilité pour les activités agropastorales actuelles (pont moutonnier, drailles, lavogne, bouissière, terrasse, doline)**

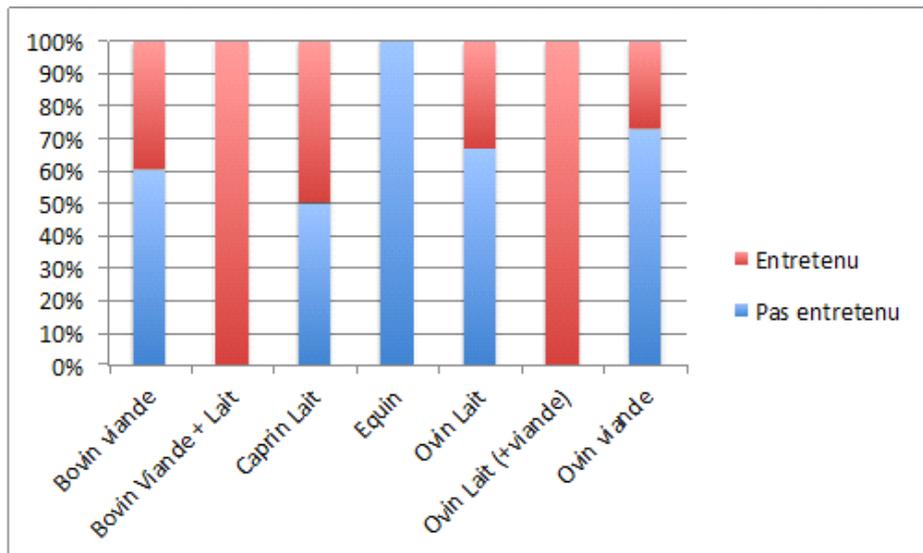
Le pont moutonnier et les drailles sont des attributs directement liés à la transhumance et restent encore fortement utilisés par les éleveurs. En effet 100% des éleveurs transhumants utilisent des ponts moutonniers et les décrivent comme bien entretenus. Les drailles aussi permettent le déplacement de 90% des éleveurs transhumants. Cependant l'état des drailles se dégrade à cause de la diminution du nombre d'animaux qui l'empruntent. Ainsi tant qu'il y aura des éleveurs transhumants, les drailles seront accessibles et pourront être empruntées par des touristes. Cependant les éleveurs déplorent le peu de considération des collectivités territoriales envers leur métier.

Les lavognes et les bouissières sont aussi fortement utilisées par les éleveurs pour l'abreuvement et le bien-être de leurs animaux. Ces attributs demandent peu d'entretien et se révèlent très utiles au quotidien. Concernant les terrasses elles permettent de valoriser des espaces escarpés et retrouvent une nouvelle utilité avec le développement de l'AOC oignon doux des Cévennes. Par contre l'entretien demande beaucoup de travail et les éleveurs espèrent que les murs de soutènement ne s'écrouleront pas. Enfin les dolines offrent aux éleveurs la possibilité de cultiver des céréales ou des cultures fourragères permettant l'alimentation des troupeaux l'hiver.

- **les attributs peu utilisés mais avec un potentiel (jasses, toits citernes)**

Les toits citernes ne sont utilisés que par 29% des éleveurs mais 71% sont entretenus, ce qui montre un certain intérêt pour ces éléments. En effet, il semble que les toits citernes soient dotés d'un certain potentiel, notamment sur les causses où la ressource en eau se fait rare. Ainsi, même si il semble peu probable que l'eau soit utilisée pour l'abreuvement en raison des risques bactériologiques (ce qui est une préoccupation surtout pour les éleveurs dans le système Roquefort), elle pourrait être utilisée par exemple en eau de nettoyage, comme c'est déjà le cas pour un éleveur. De plus l'économie d'eau est une préoccupation majeure actuellement et les toits citernes ont un réel intérêt dans cette optique.

Les jasses sont très présentes et bien connues des éleveurs. Elles sont utilisées dans 44% des cas et entretenues dans 41% des cas. Cependant, lorsque les jasses sont utilisées, elles sont également entretenues dans 80% des cas. Dans plusieurs cas les jasses sont encore utilisées pour l'élevage, rarement pour les brebis cependant. Elles servent pour les vaches ou d'autres productions de type volailles ou elles peuvent encore servir pour du stockage.



Graphique 13 : Entretien des jasses selon le type de production

Il est intéressant de remarquer que ce ne sont pas uniquement les élevages ovins qui entretiennent les jasses. Alors que la fonction première des jasses était d'abriter les brebis, maintenant ces bâtiments se prêtent plus à des productions plus réduites du fait de leur petite taille non adaptée aux troupeaux ovins actuels. Par ailleurs leur conception limitent la mécanisation de certaines tâches telles le paillage ou le curage.

De plus certaines jasses ont été rénovées pour faire des gîtes ou des résidences secondaires : c'est sans doute un potentiel très intéressant qui permet de trouver une nouvelle utilité à cet attribut.

- **les attributs culturels, ayant un intérêt touristique et une valeur patrimoniale (clocher, chapelle, croix,)**

Les chapelles, les clochers de tourment et les croix votives sont des attributs culturels qui font partie intégrante du territoire. Les habitants disent d'ailleurs y être attachés, même s'il n'y a plus de véritable utilité de ces attributs. Néanmoins 57% des éleveurs ont affirmé que les chapelles avaient encore une utilité, notamment via le maintien de certaines coutumes, comme le fait d'allumer des feux autour des chapelles lors de fêtes religieuses. Mais avec le décroît de la pratique de la religion ces attributs trouvent un nouvel intérêt : l'attrait touristique et la préservation patrimoniale. Ainsi 47% à 57% des éleveurs interrogés affirment que les clochers, chapelles et croix sont entretenus, par les mairies ou des associations en majorité. On note aussi que certains éleveurs parlent de vol de croix votives, ce qui montre un intérêt pour ces attributs mais aussi doit mettre en garde pour leur préservation.

- **les attributs qui semblent voués à disparaître ou ayant perdu leur utilité première (bornes de délimitation, clapas, cazelle, montjoies, cave à fromage, aire de battage, place de foire, fosse à loup, calade)**

L'ensemble de ces attributs sont de façon générale peu entretenus. En effet, au minimum on trouve que 0% des éleveurs déclarent un entretien (pour les clapas) et au maximum 38% des éleveurs parlent d'entretien (pour les caves à fromage).

Ainsi, dans le cas des clapas, même s'ils sont encore parfois utilisés pour faire des travaux de terrassement par exemple, l'épierrement des terrains ne se pratique plus et les éleveurs ne semblent pas vouloir préserver les clapas existants (à l'exception d'un éleveur qui déclare avoir refusé de vendre ses pierres à une entreprise car il y tient.)

Les calades sont encore utilisées, notamment par les éleveurs transhumants, mais seulement 29% des éleveurs parlent de leur entretien. Ainsi elles ne semblent pas essentielles au bon déroulement des transhumances et l'abandon de leur entretien est expliqué par un coût trop élevé des travaux.

Les bornes de délimitation servent à seulement 10% des éleveurs, et elles font dans ces cas office de clôture. De nombreux éleveurs disent qu'elles ne sont plus visibles, enfouies dans la végétation, voire même volées et seulement 5% des éleveurs disent qu'il y a un entretien de ces bornes.

Les caves à fromages ne sont plus utilisées pour leur rôle premier. Ce phénomène s'explique par l'influence de Roquefort dans la zone qui interdit la production fermière de fromage. Ainsi ces caves peuvent à présent être utiles pour des activités spéléologiques mais jamais agricoles. Elles ne sont pas entretenues sauf dans trois cas. De même les places de foire ont perdu leur utilité première, elles sont à présent transformées en parking, en place de village et d'après les éleveurs il ne reste aucun vestige de leur utilisation passée. Enfin les aires de battages ont subi le même type d'évolution que les places de foire, puisque plus personne ne les utilise dans leur but premier : elles sont transformées en aire de stockage par exemple.

Les montjoies sont généralement peu connus des éleveurs, puisque seuls 5 éleveurs disent en avoir aux alentours. Le Parc Naturel Régional a relevé certains montjoies qui trouvent leur utilité pour les marcheurs selon les éleveurs. De même les fosses à loups sont rares, la plupart du temps les éleveurs ne connaissent pas leur existence. Les fosses relevées ne sont plus utilisées, elles correspondent à des trous naturels ou sont bouchées. Dans un cas, une a été remise en état à Barre des Cévennes.

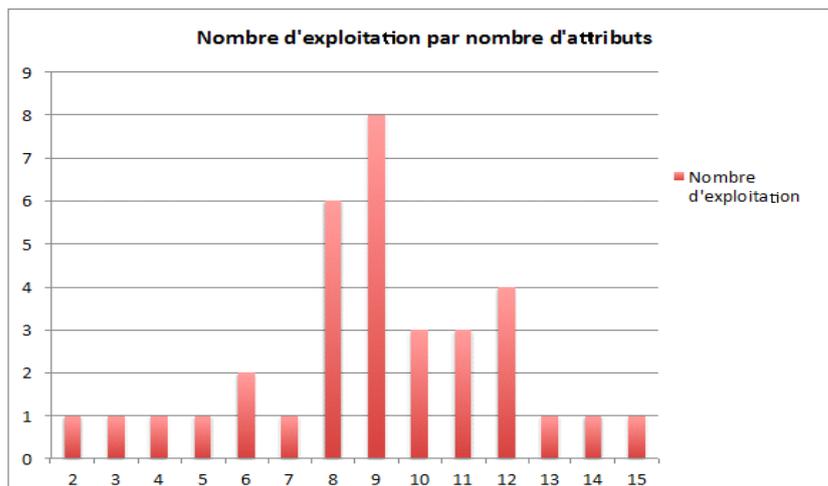
- *Autres attributs dont ont parlé les éleveurs*

Au cours des enquêtes, les éleveurs nous ont également parlé d'autres éléments. Les deux éléments les plus cités sont les citernes et les béals. Ils sont utilisés dans plus de la moitié des cas. Ils servent pour de l'irrigation ou pour abreuver les brebis. Ceux qui sont utilisés sont entretenus. Ceux qui ne sont pas utilisés se dégradent. De nombreux éleveurs trouvent ça dommage car ils pourraient être utiles, mais avec la loi sur l'eau ils n'ont pas le droit d'utiliser ces canaux. On trouve aussi des clèdes (dans 3 exploitations), qui servaient à faire sécher les châtaignes. Elles sont encore présentes même si elles n'ont plus d'utilité aujourd'hui, elles se dégradent et ne sont pas entretenues sauf dans un cas.

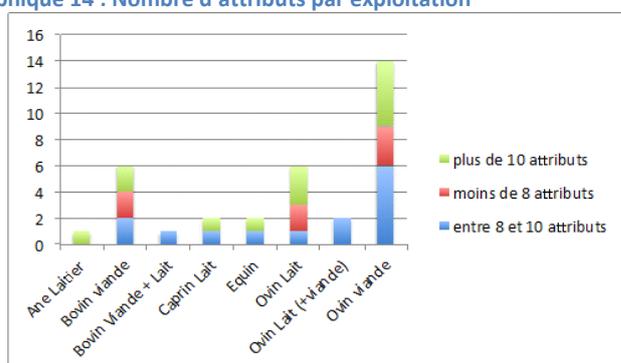
Par ailleurs, les éleveurs nous ont parlé d'éléments caractéristiques qui pourraient être ajoutés au dossier d'inscription tels les charbonnières, les gourgues, les moulins, les fours à pains ou les pigeonniers. Ces éléments sont pour la plupart plus utilisés sauf un moulin et un four à pain. Ils sont cependant entretenus pour la moitié d'entre eux avec des aides du parc ou au patrimoine (Bâtiments de France).

- *Bilan sur l'ensemble des attributs*

Les éleveurs ont en moyenne une diversité de 9 attributs différents sur les 24 proposés dans la liste. Le minimum d'attributs différents que l'on ait trouvé chez un éleveur est de 2 et le maximum est de 15.



Graphique 14 : Nombre d'attributs par exploitation



D'autre part, on peut s'interroger sur un lien éventuel entre systèmes d'élevage et nombre d'attributs. Or on peut voir sur le graphique 15 qu'il n'y a pas de lien entre les types de systèmes d'élevage et le nombre d'attributs puisque on trouve des éleveurs ayant plus de 10 attributs dans 5 des 8 types d'exploitations rencontrées.

Quant à l'utilisation des attributs, le tableau 12 permet de voir que 50% des éleveurs bovin viande (3/6) utilisent plus de 4 attributs ainsi que 50% des éleveurs ovins viande enquêtés (7/14). De plus tous les caprins laits enquêtés entretiennent plus de 4 attributs (mais seuls 2 éleveurs au total ont été enquêtés pour cette étude ce qui ne permet pas de tirer d'importante conclusion). En revanche 75% des éleveurs en ovins lait (ou ovins lait + viande) n'entretiennent que 4 ou moins de 4 attributs. Il semble donc y avoir une certaine disparité d'utilisation des attributs en fonction du type de système d'élevage.

	[0:4]	[4]	Total	
Ane Laitier			1	1
Bovin viande	1	2	3	6
Bovin Viande + Lait		1		1
Caprin Lait			2	2
Equin	1	1		2
Ovin Lait	3	1	2	6

Ovin Lait (+viande)	1	1		2
Ovin viande	4	3	7	14
Total	10	9	15	34

Tableau 12 : Type de production en fonction du nombre d'attributs utilisés

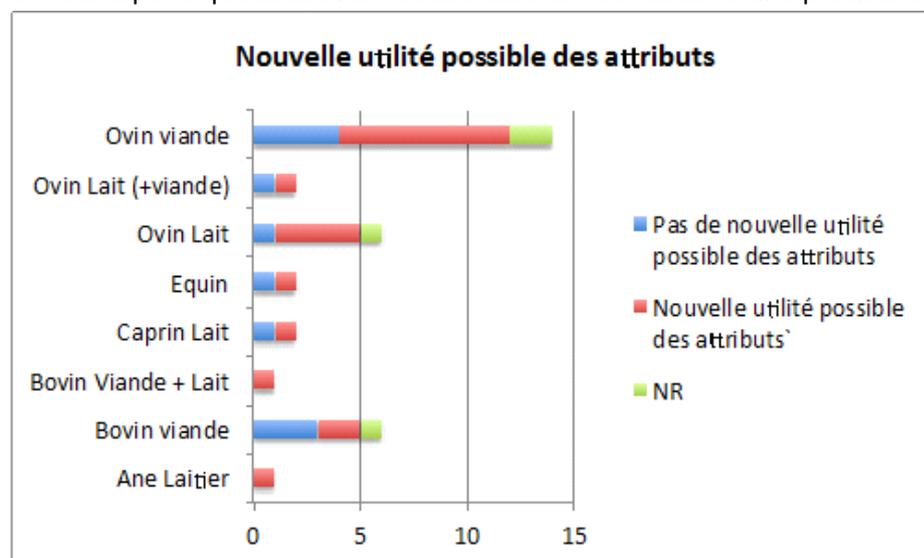
Nous aurions pu nous attendre à ce que les éleveurs qui ont la majorité de leur surfaces en propriété soient également ceux qui entretiennent le plus leurs attributs, or ce n'est pas le cas. En effet on voit sur le tableau 14 que lorsqu'il y a plus de 4 attributs entretenus on a 27% des éleveurs qui ont entre 0 et 10% de surface en propriété, 20% qui ont entre 10 et 60% de surfaces en propriété et 33% qui en ont plus de 60%. Il n'y a donc pas de lien significatif entre la part de surface en propriété et l'entretien des attributs.

	<2]2:4]	>4	Total
Entre 0 et 10%	5	3	3	11
Entre 10 et 60%	8	8	4	20
Plus de 60%		2	1	3
Total	13	13	8	34

<i>khi-deux correction de Yates</i>	
<i>p</i>	0,95251205
<i>khi-deux</i>	0,690362762
	NS

Tableau 14 : Entretien des attributs en lien avec la part de la surface en propriété

Un des aspects que nous avons aussi étudié est la nouvelle utilité possible des attributs :



Graphique 16 : Nouvelle utilité selon le type de production, NR = Non Renseigné

Il n'est pas évident de dégager des tendances générales de ce tableau. On constate cependant que 56% des éleveurs considèrent que certains attributs pourraient avoir une nouvelle utilité. Ce sont surtout les exploitations possédant des ovins (12/19) qui estiment pouvoir avoir de nouveaux besoins de certains attributs. Cependant les principales nouvelles utilités trouvées sont les jasses, à des fins touristiques sous réserve qu'ils aient des financements pour aménager les jasses en gîte.

Pour conclure, on peut observer que la majorité des éleveurs (65%) pensent qu'il y a une dégradation et une disparition des attributs. Pour eux, les attributs sont d'une autre époque dans laquelle ils avaient une réelle utilité pour l'élevage, ils étaient ainsi entretenus. Cependant ces attributs ne sont pour la plupart plus adaptés à l'élevage moderne et donc plus utilisés, ce qui entraîne leur abandon faute de temps et de moyens pour les restaurer.

Malgré tout certains estiment que les gens ont conscience du poids historique de ces attributs et qu'ils font en sorte de les conserver. Les natifs de la zone veulent honorer leurs ancêtres, alors que les nouveaux arrivants s'intéressent à l'histoire locale. Par ailleurs d'autres soulèvent que l'entretien des attributs dépend des lieux. Dans certaines zones, les attributs sont bien mieux conservées que dans d'autre ou le territoire a vraiment commencé à se fermer.

- **Difficultés et appuis potentiels pour les éleveurs par rapport à l'entretien du bien**

La troisième partie de notre questionnaire était composée de questions ouvertes portant sur différents éléments pouvant influencer les éleveurs dans leur gestion du bien. Nous avons donc analysé les propos des éleveurs rencontrés et nous en avons transmis les résultats dans la partie qui suit. Nous traiterons dans l'ordre, les thématiques des MAE et de la nouvelle PAC ainsi que leurs impacts, puis celle de la difficulté éventuelle des éleveurs face à la présence du loup et des sangliers. Puis nous aborderons la question de la gestion de l'embroussaillage. Puis nous finirons par l'impact de la loi sur l'eau sur les pratiques des éleveurs.

- ***Engagement MAE, aide ou contrainte pour les éleveurs rencontrés ?***

Les MAE représentent souvent pour les éleveurs un moyen peu contraignant d'obtenir une source d'argent complémentaire tout en faisant pâturer leurs animaux. Ainsi sur 34 personnes rencontrées, 28 avaient déjà souscrits à des MAE soit 82% des éleveurs. En ce qui concerne les 18% qui n'ont jamais souscrit de MAE, ils l'expliquent par la lourdeur administrative et un manque de liberté après engagement. En effet certains ne veulent pas avoir de contrôles supplémentaires de la part de la PAC sur leur exploitation, d'autres veulent faire pâturer comme bon leur semble et d'autres encore ne veulent pas se rajouter de procédures administratives. Aujourd'hui, 22 éleveurs sont engagés dans une MAE, soit 65% des gens interrogés.

De nombreux éleveurs ont évoqué les avantages que pouvaient représenter les MAE. Le système de contractualisation sur 5 ans permet de ne pas prendre d'engagement à trop long terme. De plus il permet de choisir, dans une certaine mesure, la quantité et le type de travail à effectuer sur chaque parcelle (écobuage, gyrobroyage, pâturage simple, zone humide protégée). Ces MAE rendent possible la valorisation des espaces pauvres de type parcours, qui seraient abandonnés sinon. Elles apportent une rémunération aux agriculteurs pour ouvrir des milieux et limiter l'embroussaillage, pour financer des groupements pastoraux, pour construire des maisons de berger, et pour favoriser la transhumance.

Si on s'intéresse à la diversité des surfaces engagées dans des Mesures Agro-Environnementales sur la zone d'étude on constate que:

- 9/22 ont souscrit une MAE sur leur prairie = 41%
- 18/22 ont souscrit une MAE sur leur lande = 82%
- 4/22 ont souscrit une MAE sur leur estive = 18%

- 4/22 ont souscrit une MAE sur une zone humide =18%

Certains éleveurs souscrivent des MAE sur plusieurs types de surface.

Surfaces de parcours	MAE		Total
	Non	Oui	
<130ha	3	9	12
De 130 à 306 ha	2	9	11
>306 ha	1	10	11
Total	6	28	34

Tableau 13 : Engagement en MAE en fonction des surfaces de parcours

Parmi les éleveurs qui ont une surface de parcours inférieure à 130 ha, 75% font des MAE, et 80% des éleveurs ayant entre 130 et 306 ha en font également. En revanche la quasi-totalité des éleveurs ayant plus de 306 ha de surface de parcours sont engagés en MAE (seul 10% n'en font pas). Les éleveurs avec une surface de parcours inférieure auraient peut être tendance à moins souscrire de MAE (75% d'engagés) par rapport aux éleveurs avec des surfaces de parcours bien supérieures, qui sont une plus grande proportion à s'engager en MAE (90%). Nous avons recueilli uniquement le nombre d'éleveurs engagés ou non dans des MAE et non pas les quantités de surfaces engagées.

Si on s'intéresse maintenant aux motifs d'engagement:

- 15/22 ne sont engagés en MAE que pour des raisons économiques = 68%.
- 7/22 sont engagés à la fois par conviction et pour raison économique = 32%.

Les MAE offrent donc une vraie possibilité de maintenir les territoires ouverts, en incitant les éleveurs à débroussailler et à maintenir une pression de pâturage suffisante sur leur parcours, tout en permettant d'améliorer leur revenu. L'importance de l'intérêt économique se justifie par le fait que 15 éleveurs sur les 22 engagés en MAE, ressentent des contraintes par rapport à ces engagements. Les contraintes portent surtout sur le côté administratif, sur l'incompréhension des contrôleurs peu avertis des réalités agricoles, et sur la lourdeur du cahier des charges de certaines MAE, en particulier par rapport à l'écobuage. Ainsi certains éleveurs préfèrent ne pas donner suite à leur engagement MAE ou préfèrent n'en contractualiser que sur des terres peu contraignantes (exclusion par exemple des châtaigneraies ou des zones humides).

Graphique 17 : Avenir des engagements par rapport aux MAE

D'après ce graphique, on peut constater que la majorité des éleveurs encore engagés aimeraient continuer leurs engagements, une petite partie des éleveurs est encore incertaine. Moins d'un tiers d'entre eux vont arrêter ces engagements.

Pour plusieurs éleveurs, l'inconvénient des contraintes devient prioritaire devant l'intérêt économique. Il serait donc judicieux de limiter ces contraintes, quitte à diminuer les aides financières distribuées, dans le but d'encourager les éleveurs à souscrire des MAE sur des surfaces plus importantes et ainsi limiter encore plus l'embroussaillage. Cela pourrait être un levier intéressant pour limiter la fermeture des milieux.

- **Future PAC, quelles conséquences ?**

La future PAC peut influencer la gestion qu'ont les éleveurs du bien inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Les avis sont partagés par rapport à la future réforme, qui sera mise en place en 2015 :

Graphique 18 : Avis des éleveurs par rapport à la future PAC

D'après ce graphique, on constate que près de la moitié des éleveurs n'ont pas d'avis par rapport à la future PAC, une petite partie est pessimiste et pense être désavantagée. Le reste des éleveurs (35%) semblent optimistes et pensent qu'ils vont être favorisés.

Pour beaucoup cette réforme reste très vague, personne ne sait réellement ce qui va se passer. Ils s'accordent tous sur l'importance de la PAC dans leur revenu, cependant beaucoup ne modifieront pas leur pratique en fonction de la réforme (65%). En effet, 15% des éleveurs estiment que la PAC n'a aucune vision à long terme, ils ne peuvent donc pas orienter leur stratégie d'exploitation en se basant uniquement sur la PAC. Par ailleurs, 12% des éleveurs ont des pratiques qu'ils considèrent respectueuses du territoire et de leur troupeau, ils ne pensent donc pas les modifier en fonction de la future PAC. Enfin, certains éleveurs considèrent que la PAC devient de plus en plus contraignante et ils réfléchissent à reconvertir leur exploitation de façon à être beaucoup moins dépendant des aides versées, quitte à diminuer leurs revenus.

- ***Impact du loup et du sanglier sur la zone UNESCO***

La présence de loups et de sanglier sur la zone UNESCO peut avoir des impacts importants sur la gestion du bien par les éleveurs, notamment sur la gestion des parcours et des surfaces cultivées.

Sur la zone étudiée, 82% des éleveurs rencontrent des problèmes avec le sanglier. Cet animal fait des dégâts sur tous les types de paysage : vallée cévenole, causse, plaine et Mont-Lozère. Chez 50% des éleveurs cependant, les sangliers font exclusivement des dégâts sur les cultures, entraînant des pertes économiques, voir l'arrêt de la production de céréales. Le sanglier est responsable de la destruction des cultures (chez 15% des éleveurs rencontrés), il consomme les ressources alimentaires des troupeaux (pour 12% des éleveurs rencontrés), il participe à la destruction de murets et donc à l'érosion (9% des éleveurs), détruit certains attributs comme les lavognes et peut même attaquer les brebis voir l'homme (6% des éleveurs). Le sanglier est donc un réel problème pour les éleveurs et 18% d'entre eux déplorent le fait que l'économie de la chasse maintient la présence de ces animaux et les attire sur le territoire. Pour remédier à cela certains organisent des battues administratives. Mais cela reste malgré tout compliqué à mettre en place. D'autres proposent de payer des équipes spécialisées pour éliminer les sangliers, ce qui coûterait moins cher que d'indemniser l'ensemble des dégâts.

Concernant le loup, les éleveurs ressentent avant tout de l'inquiétude et de l'incompréhension. Beaucoup ne comprennent pas pourquoi le gouvernement permet la préservation d'un animal contraignant pour l'activité des éleveurs et pensent qu'il faut choisir entre l'élevage et les prédateurs. Peu d'éleveurs (3) ont été victimes d'attaque mais si le loup arrivait dans leur zone, certains éleveurs (15%) changeraient leurs pratiques, d'autres changeraient complètement de métier (9%). Le loup occupe donc de plus en plus les esprits et peut avoir un fort impact sur l'élevage dans la zone.

Par ailleurs, 3 éleveurs nous ont parlés des cervidés et des contraintes qu'ils pouvaient représenter concernant la compétition alimentaire avec les troupeaux ou la transmission de maladie.

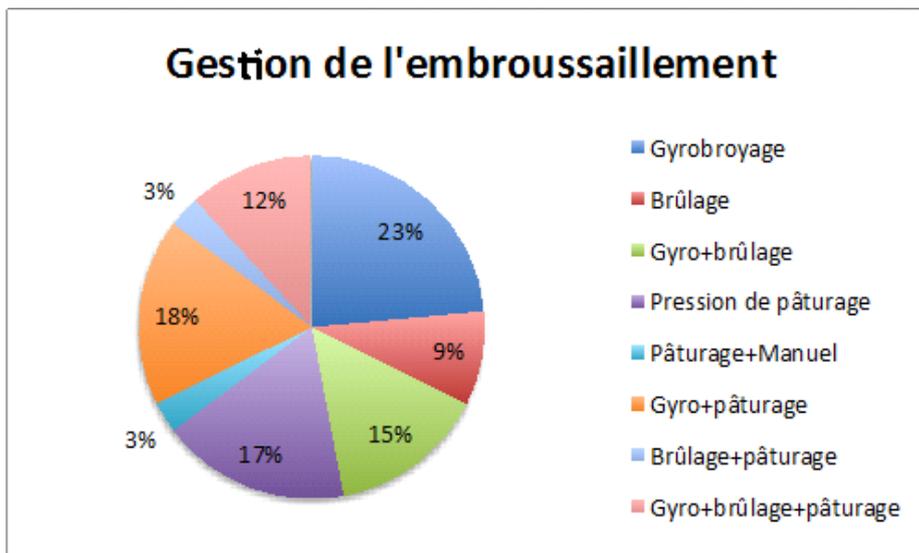
- ***Ressenti des éleveurs par rapport à la loi sur l'eau***

La loi sur l'eau n'avait pas été abordée dans le questionnaire, mais c'est un élément qui est ressorti après plusieurs enquêtes, notamment lorsqu'on parlait de l'entretien des attributs liés à l'eau. A travers l'ensemble des paysages traversés et des exploitations visitées, nous avons pu constater que

la ressource en eau était inégalement répartie entre les différents territoires. Il y a ainsi des espaces tels que les Causses où la ressource hydrique est très pauvre alors que dans d'autres, comme les vallées cévenoles ou le Mont Lozère, il y a un tissu hydrique beaucoup plus développé. Dans ces derniers territoires, on peut observer la présence importante de bâtis hydrauliques, des constructions qui ont été utilisées durant des siècles pour irriguer les champs et abreuver les troupeaux. Cependant depuis quelques années, l'union européenne (UE) a décidé de contrôler l'accès aux ressources en eau et interdit le prélèvement d'eau dans les ruisseaux. De nombreux éleveurs déplorent cette mesure, cela entraîne indéniablement la dégradation des canaux du fait de leur perte d'utilité. Par ailleurs, de nombreux travaux de voiries ont été effectués sans considérer cette architecture spécifique. Ainsi depuis de nombreuses années, avec l'apparition de nouveaux moyens d'irrigation et la diminution du nombre d'agriculteurs, de nombreux moulins et canaux ont vu leur état se détériorer. En outre, avec le renforcement de cette loi sur l'eau, les derniers canaux qui pouvaient encore servir vont être obsolètes et ne seront donc plus entretenus. A dire d'éleveurs, « nous allons perdre des marqueurs des anciennes pratiques agricoles, prouesses techniques qui permettaient d'exercer une activité agricole en respectant la ressource en eau et en limitant l'érosion ».

- **Gestion de l'embroussaillage des parcours par les éleveurs**

L'entretien des parcours, et le maintien de l'ouverture des milieux est un enjeu important pour la gestion des paysages typiques du Bien inscrit. Lors de nos enquêtes nous avons abordé la gestion de l'embroussaillage pas les éleveurs. L'un des premiers résultats constaté est que la totalité des éleveurs disent avoir une gestion de l'embroussaillage.



Graphique 19 : Gestion de l'embroussaillage

Avant la mécanisation, la gestion de l'embroussaillage était réalisée grâce à la seule pression de pâturage et au brûlage pastoral. Actuellement, la totalité des éleveurs déclarent gérer l'embroussaillage mais seulement 17% le font uniquement grâce à la pression de pâturage. Par ailleurs, on constate que 38% des éleveurs interrogés pratiquent le brûlage pastoral, seul ou en association à d'autres pratiques, pour gérer l'embroussaillage. Cette technique est cependant en diminution puisque 62% des éleveurs déclarent qu'ils la pratiquaient par le passé. Plusieurs raisons

expliquent que certains éleveurs ne pratiquent pas l'écobuage. Premièrement l'écobuage favorise les adventices et appauvrit les terres (pour 9% des éleveurs), c'est une technique interdite par certaines instances (11% des éleveurs). Ensuite, le manque de main d'œuvre ou tout simplement le danger associé à cette pratique, difficile à maîtriser et exigeante en demandes administratives, expliquent qu'une partie des éleveurs n'y aient pas recours. Ainsi de nombreux agriculteurs regrettent ces contraintes administratives car l'écobuage était le meilleur moyen d'ouvrir rapidement et efficacement de grandes surfaces, à condition qu'il y soit appliqué ensuite une bonne pression de pâturage.

Depuis la mécanisation, de nombreux éleveurs (68%) ont opté pour le gyrobroyage afin de lutter contre l'embroussaillage. Cependant cette technique est impossible à mettre en œuvre dans des terrains trop empierreés, trop accidentés et se révèle être couteuse (850euros/ha d'après un éleveur). Cependant, des primes existent grâce aux PHAE pour inciter les éleveurs à débroussailler mécaniquement.

Enfin de nombreux éleveurs font une gestion de l'embroussaillage modérée dans le but de maintenir les milieux ouverts, tout en préservant les sols de l'érosion et en offrant aux animaux des lieux pour s'abriter du vent, de la chaleur et des mouches.

Conclusion

Pour conclure, certains attributs sont encore utiles pour les éleveurs présents sur la zone UNESCO, comme par exemple les drailles utilisés par les éleveurs qui transhumant toujours à pied. Cette utilité conservée assure leur entretien même si les éleveurs attendent de l'UNESCO des moyens pour faciliter cette conservation. D'autre part pourtant, beaucoup d'autres attributs n'ont plus de réelle utilité pour l'élevage à cause de leur manque de fonctionnalité telle les jasses. Ces attributs risquent donc de disparaître s'ils ne trouvent pas un nouveau rôle dans certaines activités comme le tourisme. Enfin de nombreux éleveurs regrettent le peu de considération pour leur métier comme le témoigne certaines décisions politiques telles que la loi sur l'eau ou le développement d'espèces prédatrices qui perturbent leur quotidien et met en péril leur activité.

Il semble donc que le développement du tourisme, vocation première de l'inscription du bien au patrimoine mondial de l'UNESCO puisse être une voie pour préserver le territoire et ses vestiges culturels, cependant peu d'éleveurs semblent prêt à suivre cette démarche.

Annexes

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE

Février-Mars 2014

Nous sommes un groupe d'étudiants brésiliens et français, spécialisés en élevage de Montpellier et nous effectuons une étude avec l'entente interdépartementale des Causses et des Cévennes. L'objectif est de comprendre comment vous envisagez au sein de votre exploitation la gestion du patrimoine remarquable qu'est celui des Causses et Cévennes, notamment vis à vis de l'agropastoralisme. Nous allons donc échanger avec vous autour de ce thème pendant 1h30 environ. Pour commencer nous parlerons de votre exploitation et ensuite de comment vous la situez et vous vous situez par rapport au paysage agropastoral des Causses et Cévennes et au patrimoine.

Nom

Localisation

Bio/ Non Bio

Historique et fonctionnement de l'exploitation

- Historique (date d'installation, évolution de la production ? et des surfaces et de la main d'œuvre?)
- Caractéristiques de l'exploitation :

Statut juridique	
Main d'œuvre	
Double actif? Pourquoi?	
Espèce(s) animale(s)	
Production(s) (si plusieurs ateliers demander pourquoi?, quand?)	

Effectifs d'animaux	
Surface en céréales	
Surface prairies (perm et temp)	
Surface de parcours	
Statut des terres (fermage, proprio)	
Achat d'aliment (foin, combien distribué/an)	
Commercialisation (laquelle ? pourquoi ?)	

- Avez vous une activité agrotouristique ? Si oui, laquelle ? Quelle importance a-t-elle au sein de votre exploitation agricole ?
- Si non, avez vous en projet de commencer une activité agrotouristique ? Pourquoi ?
- Attributs liés au type de végétation/parcours :

	Attributs	Nombre de parcs	Taille moyenne des parcs	Saison d'utilisation	Nombre d'animaux	commentaires
Type de végétation	Pelouse					
	Landes					
	Estives					
	Bois					

Embroussaillement :

- Comment gérez vous la progression du buis et du pin sur les parcours ?
- Comment vous positionnez vous par rapport à la pratique du brûlage pastoral (déjà pratiqué ? encore pratiqué ou non ? pourquoi ? où ?)

Etudes des interactions avec les attributs du Bien

On appelle attributs les éléments caractéristiques du patrimoine (culturel, paysager...)

- D'après vous quelles sont les caractéristiques/éléments du territoire causses/Cévennes qui définissent le territoire et ont permis son inscription ?
- Que pensez vous de l'inscription du territoire Causse/Cévennes au patrimoine mondial ?
- Avez vous observé une augmentation de la fréquentation touristique depuis 2011 ?
- L'inscription à l'UNESCO est elle un plus pour les visites et la vente directe si vous la pratiquez ? Si non envisagez vous la vente directe ?

- Attributs liés aux déplacements :

Remarque : dans la suite du questionnaire on fera d'abord cocher sur une liste d'attributs ceux qui sont « présents » pour l'éleveur (que ce soit sur son exploitation ou à proximité (qu'il a déjà vu, qu'il connaît) ou sur le chemin de la transhumance pour les transhumants. Par la suite on reprendra uniquement ces attributs uns à uns, pour demander si l'éleveur les utilisent ou s'ils sont utilisés par d'autres, et si ils sont entretenus (par l'éleveur ou d'autres). La case commentaire sert à noter toutes les remarques utiles (lieux, nombre d'attributs, état de conservation, si ils sont sur des terres en location ou non etc...)

	Attributs	Présence	Utilisation	Entretien	Commentaires
Déplacement	Transhumance				Où ? Comment ? transhumez vous vous-même ou non ? Collectivement ou non ? Combien de temps ? Depuis quand ?
	Drailles				
	Ponts Moutonniers				
	Calades				
	Montjoie				

- Attributs liés à l'eau :

	Attributs	Présence	Utilisation	Entretien	commentaires
Eau	Toits citernes				
	Lavognes				

Autres (Canaux, Mines d'eau, Aqueduc...)				
Autres				

- Attributs liés à l'élevage/agriculture :

	Attributs	Présence	Utilisation	Entretien	commentaires
Elevage/agriculture	Dolines ou Sotch				
	Cazelles				
	Clapas				
	Caves à fromages				
	Jasses				
	Bouissières				
	Bornes de délimitation				
	Fosse à loup				
	Terrasses <i>Utilisation pour cultures (oignons...)</i> <i>Autre utilisation</i> <i>Pas d'utilisation</i>				

- Attributs liés aux bâtiments culturels

	Attributs	Présence	Utilisation	Entretien	commentaires
Bâtiments culturels	Chapelles				
	Clocher de tourmente				
	Croix votives				
	Place de foire				
	Aire de battage				

Evolution des attributs :

- Avez vous observé une disparition ou une forte dégradation de certains attributs ?
- Est-ce que certains attributs sont entretenus même si ils n'ont plus d'utilité spécifique à l'élevage ?
- Pensez vous que certains attributs qui ne sont plus utilisés pourraient retrouver une utilité ? Laquelle ?

Engagements MAE :

- Avez-vous des surfaces qui sont engagées dans des mesures agro-environnementales ? Si oui lesquelles ?
- Quels types d'engagements avez-vous ? (engagements de moyens ou de résultats ?)
- Pourquoi vous êtes vous engagé ? (quel intérêt ?)
- Quelles contraintes cela entraine-t-il ?
- Comment voyez-vous l'avenir par rapport à ces engagements ?

Impact de la PAC 2013 :

- Quels changements selon vous va apporter la réforme de la PAC 2013 ? quel est votre ressenti par rapport à ces changements ?
- Pensez vous modifier vos pratiques ? Si oui comment ?

Loup et sanglier:

- Rencontrez vous des problèmes avec le loup ? Est ce que cela pourrait impacter votre conduite, comment ? Quelles solutions sont envisageables ?
- Rencontrez vous des problèmes avec le sanglier ? Pourquoi ? Qu'est ce que cela a changé ?

Evolution de l'exploitation :

- Prévoyez-vous des évolutions sur votre exploitation ? (diversification, bâtiments, taille du cheptel, transmissions dans la famille ou hors famille, agrotourisme etc..)
- Pensez vous que ces évolutions vont influencer vos pratiques d'entretien/utilisation des attributs ?

Agrotourisme (remarque questions à poser si l'éleveur en fait déjà ou prévoit d'en faire)

- Utilisez/Utiliserez vous des attributs présents sur votre terrain dans votre activité ?
Lesquels ?
- Pensez vous que ces attributs soient attractifs pour votre activité ?
- **Entretenez/ Entretiendrez vous d'une façon particulière les attributs dont vous vous servez pour l'agrotourisme ?)**

Annexe 2 : description des attributs

Attributs révélant une pratique et une exploitation agropastorale du territoire

Dolines



Ce sont des dépressions naturelles ou érosion des calcaires où s'est accumulée la terre depuis toujours, ce sont des lieux de production agricole fourragère et céréalière. La dissolution des calcaires de surface conduit à la formation de dépressions circulaires mesurant de quelques ares à quelques hectares. Leur fond est souvent occupé par des argiles de décalcification ou terra rosa (terre rouge), fertiles et plus ou moins imperméables. La rétention locale d'eau qu'elles permettent rend ces dolines propices au développement d'une riche végétation qui contraste avec le plateau calcaire environnant.

Estives et parcours



Les troupeaux transhumants et résidents se nourrissent en parcourant ces espaces ouverts. Les estives et parcours des hautes terres des Cévennes, parties sommitales des monts Lozère et Aigoual (à partir de 1 300 mètres d'altitude) correspondent à des landes et des pelouses d'altitude vraisemblablement issues de la dernière glaciation (10 000 av. J-C) et entretenues par l'homme (exemple de l'estive du col de Finiels sur la commune de Le Pont-de-Montvert). En revanche, sur les causses, l'action de l'homme a été prépondérante pour l'ouverture de ces estives (landes et pelouses d'allure steppique comme autour du village de Nivoliers sur la commune de Hures-la-Parade).

Montjoies

Les montjoies, originaire du terme mounjoia en occitan, servent à la délimitation des trajets. Ce sont des pierres dressées, ou des monticules de pierres, pouvant atteindre plus d'un mètre de hauteur servant à délimiter la voie de passage des troupeaux. Elles indiquent le chemin lorsque celui-ci ne devient qu'un simple tracé difficilement lisible dans la végétation. Le terme est présent en dialecte nissart sous la forme mounjoia, désignant un tas de pierres marquant une étape de transhumance ou un sommet (3). Le tas de pierres amoncelées ou le bloc de pierre dressé sert de balise, de borne, de repère.



Attributs végétaux taillés (bouissières, frênes et chênes verts)

Les bouissières : Ce sont des structures paysagères arborées spécifiques du Larzac. Il s'agit de haies de buis arborescents qui peuvent former des allées monumentales et des couloirs ouverts permettant de circuler avec les troupeaux à l'abri des vents, de la pluie et du soleil d'été. Ces haies sont taillées et entretenues pour le passage des animaux. Leur feuillage peut servir de complément fourrager aux périodes difficiles.



Les frênes, plus particulièrement sur le mont Lozère et les causses, ainsi que les chênes verts pour les vallées cévenoles sont émondés pour la litière et la nourriture azotée du bétail. Ces arbres, généralement présents à proximité des villages ou des mas isolés, permettent de « faire la soudure » de nourriture en fin d'été, économisant les réserves en fourrage. Ils se remarquent dans le paysage par leur forme particulière, dite « en têtard ».

Terrasses



Le paysage cévenol est marqué par les terrasses, appelées « bancels », « traversiers », « accols » ou « faïsses », qui ont été aménagées pour augmenter les surfaces cultivables et retenir le sol. Associées à la mise en place de conduites d'eau, parfois sommaires, qui permettaient l'irrigation et l'évacuation du ruissellement, ces terrasses ont servi de support aux cultures et ont favorisé le développement du châtaignier, puis du mûrier. Ce système de terrasses est également utilisé dans les causses et les gorges, quoique moins prégnant dans le paysage.

Cazelles

Les cazelles, (ou chazelle, capitelle) petites constructions en pierre sèche souvent circulaires, ont été édifiées par les bergers pour se protéger du soleil et de la pluie, tout en gardant le troupeau de brebis. La cazelle est un exemple d'architecture « spontanée », créée pour répondre aux besoins quasi-immédiats et qui utilise les matériaux bruts trouvés sur place



Jasses et bergeries



Abris en pierre souvent voutés, couverts de lauzes, pour les ovins. Les jasses sont des éléments particulièrement représentatifs de l'architecture liée au pastoralisme ovin sur les Causses. Elle fait partie d'une ferme ou bâtiment isolé sur un parcours, de forme rectangulaire, bas (guère plus de 4 mètres) et allongé, en général autour de 10 mètres. La jasse est en plus de l'abri des troupeaux, un maillon du recueil des eaux de pluie, indispensable à la vie sur les reliefs karstiques, par la « tiulada » (couverture), « los canals » (chenaux), la « lavagna » (mare artificielle) et la « coupturada » (toit citerne). Leurs façades principales sont exposées au sud/sud-est.

Elles comprennent en général une entrée, de petites fenêtres-meurtrières quasiment à ras du sol, des trous d'aération à quelques mètres de hauteur. Elles sont construites en pierres plus ou moins équarries et en général de formes diverses, en partie recouvertes de lauzes. Le pailler a presque complètement disparu de la totalité des jasses mais sa présence est attesté par l'existence, très fréquente, d'une ouverture à plus d'un mètre du sol dans un des murs pignon L'aménagement intérieur le plus fréquent et quasi systématique est formé par les rateliers de bois disposés sur une banquette basse en maçonnerie.

Clapas

Produit de l'épierrement des champs, les « clapas » sont des monticules de pierres. Ils sont souvent disséminés et leur densité parfois très forte constitue un élément essentiel du paysage des Causses. Si l'épierrement est également nécessaire dans les Cévennes (principalement sur les terrasses), leur impact dans le paysage n'est cependant pas aussi marquant. Si les clapas sont destinés par définition à l'épierrement, ils peuvent avoir des fonctions secondes comme celle d'abriter les bergers par grand vent, de servir de limite de propriété ou de retenue d'eau notamment dans les vallées sèches. Ils recouvrent souvent des tumuli qui eux mêmes témoignent de la présence ancienne des hommes sur les causses.



Fermes & hameaux

Centres des activités agro-pastorales, construits avec le matériau local et adaptés aux conditions très rigoureuses du climat. L'architecture rurale est liée aux ressources naturelles. L'unique matériau de construction des bâtiments c'est la pierre de schiste dans les vallées cévenoles, le granit sur les monts ou le calcaire sur les plateaux et dans les gorges



Aire de battage

Est utilisée à séparer de l'épi ou de la tige les graines de certaines plantes, le plus souvent des céréales



Caves à fromages

Les caves sont des grottes dans la roche, qui ont été utilisés comme abris ou bergerie puis comme cave pour l'affinage des fromages. Les caves les plus connues sont les caves de Roquefort qui présentent les caractéristiques d'être alimenté en air par des failles (appelées « Fleurine ») ce qui permet d'avoir une température constante autour de 9°C et une hygrométrie de 95% en moyenne. On peut distinguer trois types de caves : les caves de Roquefort, les caves bâtardes (qui ne pouvaient pas avoir l'appellation Roquefort) et les caves de ferme.



Lavognes



Les lavognes, cuvettes le plus souvent de forme circulaire, aménagées ou non, servent d'abreuvoir. C'est la

méthode de conservation de l'eau de pluie la plus économique et la plus efficace dans le contexte des plateaux caussenards. Unique secteur d'humidité dans un environnement très aride, signalé et souvent abrité par des arbres, les lavognes couvrent des surfaces de 3 à 3 000 m² et sont de profondeur variable. Elles constituent des milieux de grande richesse écologique au maintien desquels contribuent les activités agro-pastorales.

Toits citerne



Ils servent à la récupération et le stockage des eaux de pluies. La citerne est un autre élément remarquable des constructions liées à l'absence de l'eau sur les Causses. On peut les trouver sur le Causse du Larzac et le Causse Noir. Leur rareté, leur originalité et leur relative complexité architecturale en font un élément important de l'architecture vernaculaire. Un ingénieux système de canalisation, constitué le plus souvent par des chéneaux de pierre ou de bois posés sur des corbeaux maçonnés draine les eaux collectées au revers des toitures jusqu'à un avaloir versant dans des citernes intérieures ou incluses dans les balcons. Certaines citernes sont protégées par une construction en voûte clavée. Quelques-unes sont creusées dans le rocher.

Calades

Les calades sont des tronçons de route (draille) qui sont en générale pentue et qui ont été aménagées avec des pavés de pierres sèches posées sur la tranche. Ces aménagements permettent ainsi de stabiliser le terrain pour le passage des troupeaux transhumants.



Les drailles et ponts

Ils permettent en effet d'accéder d'une part à de nombreux espaces et milieux naturels qui, sinon, resteraient inconnus du plus grand nombre, et d'autre part aux paysages culturels façonnés, eux, par les savoir-faire d'un agro-pastoralisme dont la composante pastorale équilibra longtemps et largement la composante agricole. Les drailles furent historiquement les éléments structurants des réseaux de connaissances, d'informations et de relations marchandes qui firent la fortune des foires développées sur leur tracé. Pour les exploitants forestiers, l'Office national des forêts, les communes gestionnaires du réseau de Défense des forêts contre les incendies (DFCI) et les agriculteurs locaux, ce sont des chemins d'exploitation

indispensables. Les drailles se confondent également parfois avec les itinéraires de déplacement, routes, chemins vers Saint-Jacques-de-Compostelle



Fosse à loup



Les fosses à loup avaient des parois souvent faites de pierres sèches. Elles furent aménagées pour la défense des troupeaux dans les étroits passages des cols permettant d'accéder aux pâturages d'altitude. Ce sont des anciens pièges à loups.

Bornes de délimitation

Les bornes de délimitation authentifiant l'aménagement foncier réalisé sur le territoire à partir de l'époque médiévale par les établissements monastiques. Fonction délimiter le territoire par un système de bornes de formes diverses, tant par leur taille que par leur hauteur. Un premier système est constitué par de grandes bornes sur les hauteurs et dans le fond des combes, ainsi que des bornes intermédiaires généralement de forme rectangulaire.



Attributs révélant des rites et cultures du territoire Causse Cévennes:

Transhumance

La transhumance est la migration périodique des troupeaux qui vont, sous la conduite des bergers, de la plaine vers la montagne (ou transhumance normale), ou de la montagne vers la plaine (ou transhumance inverse), et ce en fonction des conditions climatiques et donc de la saison (passer les mois les plus chauds de

l'année dans les pâturages des montagnes). Dans la région, les éleveurs pratiquent la transhumance estivale courte à partir des contreforts méridionaux des Cévennes schisteuses et de la proche garrigue languedocienne en direction des estives des hautes terres.



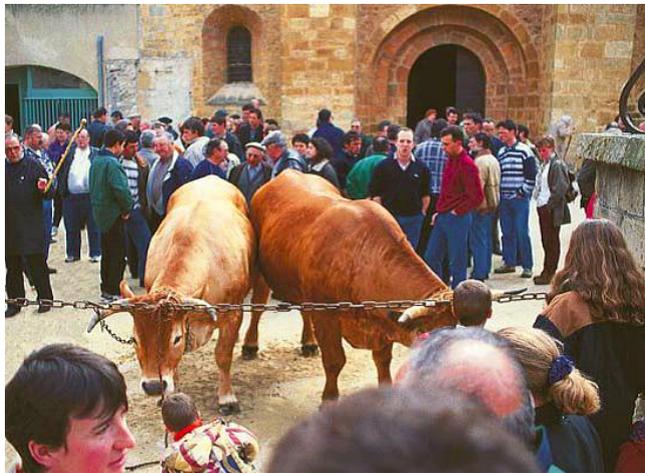
Clochers de tourmente



Il est utilisé pour les fonctions habituelles du clocher, devaient permettre aux bergers et voyageurs de ne pas s'égarer dans l'intempérie de la tourmente, chutes de neige et brouillard. Les cloches étaient alors actionnées, parfois nuit et jour, fournissant ainsi un repère sonore aux voyageurs, afin qu'ils puissent s'orienter vers les habitations.

Place de foire

Les places de foire des villages et des hameaux constituaient le lieu privilégié des échanges et du commerce des produits de l'agro-pastoralisme. Le commerce des animaux et du grain avait lieu sur d'autres places. Ces espaces avaient un véritable rôle de sociabilité dans la vie des populations lieu de rencontre et d'échange, elles établissaient un lien entre propriétaires et acheteurs, employeurs et ouvriers.



Chapelle

Dédiée aux saints protecteurs des troupeaux



Croix votives

Sont disposées sur les parcours et témoignant d'un lien immatériel évident entre religion et prospérité des troupeaux, assurent la protection des troupeaux.



Attributs révélant des Type de végétation du territoire Causse Cévennes:

Pelouse d'altitude

Situées entre 1 300/1 400 mètres et 1 700 mètres, les pelouses d'altitude concernent les monts Lozère et Aigoual. Ce sont de grands espaces ouverts de végétation basse et de type buissons ou graminées. Plus spécifiquement, elles se composent de nardaies (*Nardus stricta*), de callunaies (*calluna vulgaris*) et de myrtillaias (*Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium vitis idaea*, *Vaccinium oxycoccus*). Ce type de paysage se maintient d'une part à cause de la pauvreté des sols et de la dureté du climat et, d'autre



Pelouse à allure steppique

Dans la partie orientale (hameau de Villaret) alternent pelouses, affleurements calcaires et grandes dolines cultivées. Elles croissent sur des sols peu profonds. Les graminées (fétuques et plumets) y abondent.



Sur les plaquettes de calcaire croît la lavande officinale, autrefois recherchée et distillée.

Espace boisé

Les espaces boisés sont les terrains peuplés par des espèces forestières avec une hauteur de 5 m ou plus où le taux de couvert des arbres est au moins de 10 %. Ces zones peuvent être utilisés pour le sylvopastoralisme, que consiste à faire pâturer des animaux en forêt, pour profiter des ressources fourragères en sous-bois (herbes, feuillages accessibles des broussailles et arbres). Les arbres sont mis en valeur en pratiquant des coupes d'éclaircies. Cette mise en lumière du sol permet une production de bois et la relance de la production d'herbe et de feuillage (rabaissement).



Landes de bas fond

Elles s'étalent à proximité des bas fonds et sur certains coteaux en général

sur des sols peu profonds ou parfois la roche mère affleure. Ces zones occupées par les troupeaux ovins sédentaires ou transhumants se caractérisent par une herbe courte. Le surpâturage a tendance à réduire la couverture en herbacées. Le thym prolifère alors.



Landes à genêts

Le genêt purgatif se développe sur des terrains siliceux et secs, au-dessus de 600 mètres d'altitude. Il résiste bien à l'enneigement, au froid et à la sécheresse. De son territoire d'élection, les sols rocheux, bien exposés à la lumière, il s'étend aux zones voisines quand la diminution de la pression de pâturage lui offre une chance de le faire.



Ses buissons envahissent rapidement les parcours délaissés par les troupeaux, les terres abandonnées et les friches. La lande de genêts à balai peuple des terrains granitiques ou schisteux, exceptionnellement quelques hectares de causse quand le calcaire est décalcifié ou enrichi de silice. Le genêt joue un rôle important dans la protection des sols et leur fertilisation (les légumineuses permettant la fixation d'éléments fertilisants)

Landes à Calunnes

Peu exigeante, la callune tire parti des sols pauvres, en haut de versants, dans des conditions climatiques rigoureuses en hiver. Elle forme l'un des paysages les plus typiques des Cévennes schisteuses et granitiques. C'est une formation végétale transitoire, qui suit l'abandon plus ou moins accentué de l'exploitation pastorale et précède une reforestation spontanée à base de pin sylvestre ou d'arbres fruitiers sauvages, éventuellement de hêtre.



La Calune on la trouve jusqu'à 2500 m d'altitude forment de petits buissons bas avec petites fleurs roses.

Estives

Sont parcours d'espaces ouverts. Les estives des hautes terres des Cévennes, parties sommitales des monts Lozère et Aigoual (à partir de 1 300 mètres d'altitude) correspondent à des landes et des pelouses d'altitude



